

LES DOSSIER

RENNES 1
RENNES 2
UNIVERSITÉS
EN CHANTIER

- 6 Yves Morvan *Et la fac de lettres devint université*
- 10 Louis Gruel *Le profil très particulier des étudiants de Rennes 2*
- 15 Christophe Béchet *Rennes 2 et Villejean : 40 ans d'histoire... de la complicité à l'indifférence*
- 21 Yves Bonny *Rennes 2 n'est pas seulement un problème, c'est un miroir*
- 25 Le Collectif Rennes 2, une autre parole
« Il faut sortir d'une logique mortifère »
- 32 Marc Gontard *Arrêtons de parler de Rennes 2 la Rouge !*
- 41 Claude Labit *Rennes Atalante a 25 ans Universités et entreprises travaillent ensemble*
- 47 Guy Cathelineau, David Allis, Marc Gontard, Isabelle Pellerin, André Lespagnol *Une fusion Rennes 1-Rennes 2 : préparons-la dès maintenant !*

RENNES 1, RENNES 2: UNIVERSITÉS EN CHANTIER





Et la fac de lettres devint université

RÉSUMÉ > Jusqu'en 1967, l'université de Rennes était composée de quatre facultés, bien distinctes: les sciences, les lettres, le droit et les sciences économiques, la médecine et la pharmacie. Au lendemain de mai 1968, la loi Edgar Faure redessine le paysage. Compte tenu des effectifs prévus, elle impose à Rennes la création de deux universités. Après divers projets de recomposition, les littéraires, punis d'avoir fourni les gros bataillons de l'agitation soixante-huitarde, finissent par être mis en quarantaine. Malgré « des moyens misérables », Rennes 2 s'est progressivement engagée dans des voies nouvelles tandis que Rennes 1 a fortement accru son potentiel de recherche. Et l'on reparle à nouveau de mariage.



TEXTE > **YVES MORVAN**

Yves Morvan est membre du comité de rédaction de *Place Publique*. Il est professeur émérite de l'université de Rennes 1.

Décidément, la vie des universités est pleine de soubresauts. Au moment où le monde universitaire s'apprête à mettre en place les dispositions de la loi Pécresse de 2009 sur « les libertés et responsabilités des universités » (LRU), voilà que court l'idée d'un rapprochement des universités de Rennes 1 et de Rennes 2 pour créer une « grande-université-rennaise » à l'instar des mouvements de fusions qu'on constate dans de nombreuses grandes villes françaises... Allant plus loin, on parle même, ici ou là, d'une Université de Bretagne, qui réunirait les quatre universités actuelles de la région en une seule. Dans le même temps, on évoque le rapprochement des universités bretonnes avec celle de Nantes ou Caen, ou, tout au moins, d'étroits partenariats renforcés avec celles-ci.

Si de tels projets devaient aboutir, cela ne constituerait qu'une série de péripéties de plus dans les phases de re-

groupements, de scissions ou de fusions en tous genres que les composantes de l'ensemble universitaire de la capitale bretonne ont connues depuis leur origine. Parmi ces péripéties, il en est une qui a profondément marqué, c'est celle qui a abouti à la création des deux universités actuelles, Rennes 1 et Rennes 2, et plus particulièrement à la transformation de l'ancienne faculté des lettres de la place Hoche en une université à part entière. Bref rappel de quelques faits.

Le temps du statu-quo

Jusqu'en 1967, l'université de Rennes, c'était avant tout quatre facultés, au sens traditionnel, avec leur doyen élu par les seuls professeurs, leur conseil de faculté, leurs enseignants classés par « rangs » bien distincts et leur gestion organisée sous la férule d'un ministère centralisateur. Ces facultés, c'était le droit et les sciences économiques; les lettres et les sciences humaines; les sciences; la médecine et la pharmacie; chacune vivait bien séparée de ses voisines, et l'Université en tant que telle n'avait que peu de poids: son conseil, composé des doyens des facultés et présidé par le recteur d'académie, aux pouvoirs bien limités, se gardait bien de toucher à ce que ses facultés considéraient comme leur « autonomie »... De ce point de vue, rien n'avait changé depuis longtemps – même si, aux lendemains de la guerre, un recteur d'académie avait lancé l'idée d'un regroupement de toutes les facultés sur un site unique, sorte de campus à l'américaine, aux abords de Rennes, pratiquement en campagne, au lieu-dit Villejean; le projet fut vite abandonné, ne serait-ce que parce que bon nombre d'universitaires imaginaient mal s'exiler loin des quartiers centraux...

Pourtant, dans ces années 60, il fallut vite en convenir: alors même que les effectifs d'étudiants commençaient à gonfler, on ne pouvait plus se contenter de rafistolages et d'agrandissements sur place; Rennes s'engagea alors dans une impressionnante série d'opérations immobilières qui ont dessiné le principal du paysage des infrastructures universitaires d'aujourd'hui. À l'est, a surgi l'immense campus de Beaulieu, richement doté parce que l'essor des sciences était devenu un impératif national puissant: la faculté des sciences s'y transféra en 1965. À l'ouest, fort logiquement, la faculté de médecine et de pharmacie s'installa près du centre hospitalier tandis que la faculté des lettres, quittant l'ancien séminaire de la

place Hoche, vint s'implanter en 1967 entre le centre hospitalier et les barres de Villejean; seuls les juristes entendaient bien rester en ville, abandonnant l'ancien archevêché de la place Saint-Melaine pour occuper le nouvel immeuble de la rue Jean-Macé (1962); les économistes nouvellement séparés des juristes, firent de même avant de rejoindre, mais beaucoup plus tard, la place Hoche (et après qu'une tentative de construction d'un immeuble en propre sur le campus de Beaulieu, dans les années 70, eût échoué).

Une, deux, trois universités ?

Cette répartition des activités universitaires en facultés bien distinctes, sur des sites dédiés, aurait pu se stabiliser de la sorte si le 12 septembre 1969, la fameuse loi Edgar Faure n'était venue modifier les contours de l'enseignement supérieur français: elle invitait les composantes des facultés, éclatées en Unités d'enseignement et de recherche (UER), à se grouper pour constituer des « universités autonomes »; celles-ci, d'un genre bien nouveau, devaient être assez grandes pour regrouper un nombre significatif d'étudiants, mais pas trop pour rester gouvernables; surtout, elles devaient être nécessairement pluridisciplinaires et gérées en associant les enseignants de tous rangs, les personnels techniques et administratifs, et les étudiants... À partir de là, évidemment, se poseraient avec acuité plusieurs questions centrales: combien d'universités à Rennes? Et surtout, en mariant qui avec qui?

D'emblée, la solution d'une seule université, un moment évoquée, fut quasi unanimement écartée: trop grande! Il fallait donc constituer plusieurs universités, avec les morceaux des facultés. Mais, de quelles façons? A priori, il fut convenu que les unités issues de la faculté des sciences ou celles nées de la faculté de médecine et de pharmacie ne pouvaient pas se disperser, et qu'au fond, les deux ensembles étaient insécables¹. À vrai dire, les deux autres facultés n'étaient pas mieux disposées, sauf quelques sécessionnistes, à affronter les affres de la partition. Le débat restait donc entier pour définir des ensembles correspondant aux critères de dimension et surtout de pluridisciplinarité, imposés par la loi.

Pendant un certain temps, lors des âpres discussions

Jusqu'en 1967, l'université de Rennes était composée de quatre facultés bien séparées: droit et sciences économiques, lettres et sciences humaines, sciences, médecine et pharmacie.

La loi Edgar Faure imposa en 1969 une recomposition pour constituer plusieurs universités autonomes.

1. Cl. Champaud, J. Le Bourva et alii, *Cinq siècles d'histoire in Université de Rennes 1, Les Lices-Rennes*, 2001.





Tout au long des négociations plans l'ombre des événements de 1968. On était braqué contre les littéraires qui avaient mené la contestation.

menées entre responsables universitaires, on s'orienta vers l'hypothèse de trois universités, à partir d'une logique quelque peu inspirée (entre autres) par la géographie des lieux : à l'est, les sciences sur le nouveau campus ; au centre, le droit, l'économie et la gestion ; à l'ouest, les activités médicales et littéraires... Mais rien de cela n'aboutit, le ministère n'acceptant, sur la base des effectifs envisagés, que la constitution de deux universités (ce qui n'empêcha pas, mais beaucoup plus tard, dans les années 90, lors de l'opération Université 2000, l'évocation de la constitution d'une troisième université à Rennes, à dominante scientifique, mais ceci est une autre histoire.)

Lorsque les manœuvres reprirent de plus belle, on admit alors assez vite le principe de deux universités, avec au départ, tout au moins, d'un côté, les juristes et les littéraires et, d'un autre, des scientifiques auxquels se seraient joints des économistes, nouvellement acquis aux délices des mathématiques. Mais que faire alors des médecins et des pharmaciens ? Pas question de rejoindre les scientifiques ! Encore moins, les littéraires à la rigueur, les juristes... Quelques partitions originales furent même évoquées, sans succès : les historiens venus de la faculté des lettres avaient été sollicités pour rejoindre ceux du droit ou de la pensée économique ; des géographes auraient pu se rapprocher des géologues de la faculté des sciences... Mais rien ne se fit.

Les littéraires « en quarantaine » ?

En réalité, tout au long de ces négociations, plans, sans qu'on le dise toujours ouvertement (mais aussi parfois en le disant), l'ombre des événements de 68 : chacun les avait en mémoire, tout comme le fait que les étudiants, et même de nombreux enseignants, s'étaient trouvés aux premiers rangs des manifestations et avaient joué un rôle majeur dans l'organisation des cortèges, blocages et autres occupations. Ces considérations ont été peu écrites, mais sont conservées dans bien des mémoires... Dans les anciennes facultés, on s'était souvent braqué contre les littéraires et bien peu imaginaient de cohabiter avec ceux qui avaient mené les défilés de la contestation. C'était là l'opinion dominante chez de nombreux enseignants du campus Centre ; mais c'était aussi le sentiment de bien des responsables, de sensibilité économiste, du campus Sciences.

Sociologie, psychologie..., autant de vocables qui fai-

saient peur... Sans qu'on puisse mesurer exactement la portée de telles préventions contre des littéraires si bruyants, il est incontestable qu'elles ont joué un rôle majeur dans la recomposition du paysage universitaire rennais. D'un autre côté, bon nombre de témoins de l'époque¹ se souviennent que de nombreux enseignants et étudiants de la faculté des lettres écartaient toute hypothèse de partenariat avec les forces les plus conservatrices de l'université, et s'avouaient ne pas être trop mécontents de rester entre eux pour développer leur propre projet alternatif.

Résultat : malgré les tentatives de conciliation menées ici ou là, on s'orienta finalement, presque sans scrupule, vers une partition assez déséquilibrée et la création de deux universités, l'une (université de Rennes) regroupant les trois facultés de droit-économie, de sciences et de médecine-pharmacie (avec 12 000 étudiants), l'autre, l'université de Haute-Bretagne (UHB) regroupant... les littéraires (avec 6 000 étudiants), isolés, comme « mis en quarantaine » et, d'une certaine façon, punis d'avoir fourni les gros bataillons de l'agitation soixante-huitarde. Seule, la philosophie choisit de rejoindre les scientifiques : choix idéologique, recherche de moyens supplémentaires, identité de démarche entre la logique et les sciences?... On cherche encore³. En tout cas, il restait que l'UHB n'était pas très pluri-disciplinaire. Mais, après tout, n'était-ce pas le cas de certaines grandes universités parisiennes ? Tout au plus, l'apport d'un institut d'éducation physique et sportive donna un aspect plus ouvert à cette université facultaire... À noter que ce type de partition, aboutissant à un certain isolement des littéraires, n'a pas été propre au site rennais et que bien des villes (Lyon, Lille, Toulouse...) ont connu des scénarios du même type...

La fin du ghetto

À partir de ces regroupements, les deux universités rennaises ont connu des destins assez différents, même si dans chaque cas l'autonomie de gestion ne fut pas aussi développée que promis par la loi ; même si toutes deux ont multiplié leurs succursales sur le territoire breton, grâce à leur stratégie de « délocalisation » ; même si bien des traits de leur métamorphose ont été en réalité bien comparables.

Ainsi, l'université de Rennes, dont les effectifs ont tri-

Résultat : on s'orienta finalement vers un découpage assez déséquilibré en isolant les Lettres et sciences humaines.

plé depuis, a fortement développé son potentiel de recherche, a accru ses efforts de professionnalisation et s'est très largement ouverte au monde extérieur; avec sa gestion plutôt décentralisée, cette université a longtemps été perçue, du moins les premières années, plus comme une juxtaposition de facultés anciennes que comme une entité nouvelle...

De son côté, l'UHB, souvent « à partir de moyens misérables »² et confrontée à une politique du ministère largement défavorable aux disciplines littéraires et aux sciences sociales, a vu ses effectifs tripler en trois décennies. Organisée de façon assez centralisée (c'est sa taille qui largement le voulait ainsi), elle s'est progressivement engagée dans des voies nouvelles, non sans se heurter à quelques « puristes » de l'enseignement littéraire, et au risque de devoir faire marche arrière à tous moments, faute de moyens³: diversification de ses filières (langues étrangères appliquées, administration économique et sociale...); introduction d'enseignements qui lui étaient jusque-là étrangers (mathématique, droit, économie...) dans ses filières traditionnelles (psycho, histoire, géographie...) avec l'arrivée de jeunes enseignants de l'université de Rennes attirés par le projet pédagogique et le mode de fonctionnement de l'UHB; développement de créneaux entièrement nouveaux, sans équivalence dans d'autres universités de l'Ouest (musique, arts, arts plastiques, sciences de l'information et communication...); souci de la professionnalisation (création de maîtrises spécialisées, formation continue, pratique intensive des stages...); essor de la recherche, avec constitution d'équipes reconnues par le CNRS...

Ainsi, « il y a belle lurette que l'UHB n'est plus enfermée dans les disciplines littéraires »³ et dans la préparation des concours d'enseignement, à ce point que les postes d'enseignants non-littéraires se sont multipliés et qu'à peine la moitié des étudiants aujourd'hui peuvent être considérés comme des « littéraires »..., ce qui n'empêche toujours pas, ici ou là, de parler de la « fac des lettres » ou de la « fac de Villejean ». Que d'énergie a dû être dépensée pour tenter d'imposer l'idée d'« une université à part entière »!³ Et quelle victoire lorsque les bus rennais ont affiché « Villejean Université » sur leur pare-brise!

Question de numéro...

Lors de la partition, les universités rennaises ont dû se trouver un nom. L'université aujourd'hui dénommée Rennes 1 s'est auto-proclamée sans complexe Université de Rennes. L'autre université a choisi de prendre le nom d'Université de Haute-Bretagne (UHB). Pouvait-on voir dans ce choix de Rennes 1 se posant comme l'unique université de Rennes la volonté de se démarquer d'une image négative qui aurait été attachée à l'ancienne faculté des lettres? N'était-ce pas le signe d'une faible considération pour les enseignements littéraires qui se limitaient, à l'époque, au latin-grec, à l'histoire-géo, aux langues et à un peu de psycho-socio? Il est vrai que pendant des années, les relations entre les deux universités ont connu des moments difficiles, même si Rennes 1 s'est vantée d'avoir aidé Rennes 2, en lui laissant l'éducation physique et sportive ou admettant la possibilité d'ouvrir une filière administration économique et sociale!... Après tout, comme le soutiennent certains enseignants de Rennes 1, cette rivalité sourde a peut-être été salutaire pour le campus de Villejean, l'adversité lui permettant de mieux affirmer sa personnalité, avec des personnels de fortes convictions, et « d'assumer ses droits en même temps que les devoirs de ses membres »³.

Aujourd'hui, le trouble qui a présidé à la dénomination des universités est bien dissipé puisque, par décision ministérielle, en 1984, ces dénominations sont revenues Rennes 1 et Rennes 2 (notons, en passant, que les universités d'origine littéraire, en France, ne portent jamais le numéro 1, mais plutôt 2 ou 3!)... En tout cas, à un moment où on parle du mariage des universités-sœurs, peut être verra-t-on, un jour, naître de nouveau l'université de Rennes, sans aucun numéro cette fois...

Entre Rennes 1 et Rennes 2, cette rivalité sourde fut peut-être salutaire pour le campus de Villejean. Elle lui a permis de mieux affirmer sa personnalité.

2. M. Denis, « Universités », in *Dictionnaire du patrimoine rennais*, Éditions Apogée, Rennes, 2004.

3. Divers auteurs, *Entre fidélité et modernité, l'Université Rennes 2 Haute-Bretagne*, PUR, Rennes, 1994.





Le profil très particulier des étudiants de Rennes 2

RÉSUMÉ > *Davantage de filles, plus de boursiers, plus âgés, n'habitant pas chez leurs parents, moyennement investis dans leur travail scolaire, mais plus engagés dans des activités salariées parfois très prenantes... Le profil des étudiants de Rennes 2 est complexe. Il rend sensiblement différents de l'ensemble des étudiants français et des étudiants de Rennes 1. Surtout, ils apparaissent plus inquiets devant l'avenir. Un sur deux pense qu'il trouvera du travail « plutôt difficilement », voire « difficilement ».*



ENTRETIEN > **LOUIS GRUEL**

Les caractéristiques des étudiants de Rennes 2 sont tout d'abord définies par la gamme (à dominante Lettres – Sciences humaines) des études offertes, par le statut de l'établissement (université publique) et par la localisation de cette université dans une capitale régionale.

La plupart des disciplines proposées accueillent, comme c'est partout le cas en France, une majorité de filles, parfois très forte : en lettres classiques et modernes, dans les principales langues vivantes, en histoire de l'art ou en psychologie, le taux de féminisation est voisin de 80 %. Il est vrai que certaines formations, comme la géographie et surtout les sciences et techniques des activités physiques et sportives, sont à dominante masculine mais, dans l'ensemble, la supériorité numérique des filles est écrasante : deux inscrits sur trois, soit une proportion beaucoup plus forte que celle – 55 % – qui est constatée dans l'enseignement supérieur à l'échelon national.

Comme on l'observe dans l'ensemble des formations post-baccalauréat, les enfants des classes supérieures sont

Louis Gruel, sociologue, a été maître de conférences à l'université de Rennes 2 et chargé de mission à l'Observatoire national de la vie étudiante. Il est auteur ou coauteur de plusieurs ouvrages sur les étudiants, dont *La vie étudiante*, (Paris, PUF, 1999). Il vient de codiriger l'élaboration de l'ouvrage collectif *Les étudiants en France*, publié cet automne aux Presses universitaires de Rennes.

surreprésentés mais ils le sont moins que dans les filières les plus sélectives et les plus élitistes (telles que la médecine ou les classes préparatoires, a fortiori les « Grandes écoles »), moins même que dans l'enseignement supérieur pris dans son ensemble: les enfants du bloc « ouvriers, employés, agriculteurs » et surtout des classes moyennes à revenus modestes y sont en proportion relativement élevée et le pourcentage de boursiers sur critères sociaux – un peu plus de 37 % – y est sensiblement plus important que la moyenne nationale (29,5 %).

Le taux d'étudiants « décohabitants », c'est-à-dire ne résidant pas, au moins en période de cours dans le logement familial, est très élevé: très près de 80 %, alors qu'il n'est que de 63,5 % à l'échelon national. Dans les petites villes, au contraire, où les étudiants poursuivent en général des études supérieures courtes (telles la préparation au brevet de technicien supérieur), ils restent à proximité du domicile familial. À Paris aussi, la combinaison d'une offre locale de formation très diversifiée, de l'extrême rareté des chambres en cités universitaires et du niveau élevé des loyers dans le parc privé incite au maintien prolongé de l'hébergement parental.

Enfin, les nouveaux inscrits ont un âge un peu plus élevé que celui observé dans l'ensemble de l'enseignement supérieur: ils ont passé le bac, en moyenne, à un peu plus de 19 ans, le redoublement d'une année de collège ou lycée étant la norme commune. L'écart avec la moyenne nationale est cependant léger: quelques mois seulement. Il est bien sûr plus accentué si la comparaison est effectuée avec les formations les plus sélectives, comme les écoles préparatoires ou la médecine, où les nouveaux inscrits sont pour la plupart des bacheliers dits « à l'heure » ou « en avance », bacheliers à 18 voire 17 ans.

Trois étudiants sur quatre ne sèchent jamais

On sait que Rennes 2 est une université qui a été caractérisée, lors des mouvements sociaux de ces dernières années, par la longueur des périodes de grève et la radicalité de certaines formes d'action. Cependant les informations recueillies ne semblent pas associer cette dimension conflictuelle à une opposition particulière des étudiants à l'égard de l'institution où ils sont inscrits.

La frange d'étudiants « séchant » volontairement tous les cours ou presque est un peu plus importante que celle

relevée à l'échelon national (légèrement plus de 4 % au lieu d'à peine 3 %) mais, en revanche, un peu plus des trois quarts des étudiants y déclarent ne sécher jamais ou presque jamais les cours: 76,5 %, alors que le taux national enregistré est de 72,3 %. Il est vrai que les filles, largement majoritaires à Rennes 2, sont presque toujours plus assidues que les garçons mais les variations observées selon le sexe en lettres et sciences humaines restent modérées: le taux de suivi des cours à Rennes 2 témoigne donc d'une implication pédagogique estudiantine très convenable.

Si l'on s'attarde sur la façon dont les étudiants évaluent leurs conditions de formation, on observe que les étudiants de Rennes 2 ne formulent pas un jugement beaucoup plus sévère à l'égard de leur établissement que l'ensemble des inscrits dans l'enseignement supérieur, filières sélectives incluses: ils sont un peu moins nombreux à porter l'appréciation « satisfaisant ou très satisfaisant » (26,5 % au lieu de 29,4 %), un peu plus à juger que les conditions offertes par leur établissement sont, dans l'ensemble, « acceptables » (65,4 % au lieu de 62,6 %), pas plus à les déclarer « insatisfaisantes ou très insatisfaisantes » (8 % à Rennes 2 comme à l'échelon national). Il peut être cependant utile de préciser à la fois que 8 % c'est beaucoup par rapport à des établissements comme Rennes 1 où les insatisfaits ou très insatisfaits sont à peine 1 %, mais deux fois moins que le taux de 16 % observé à Toulouse-le-Mirail, autre université connue pour la fréquence, la longueur et la radicalité des grèves estudiantines.

Moins indulgents pour leurs enseignants

Lorsqu'on regarde dans le détail on s'aperçoit que les étudiants de Rennes 2 sont assez nettement moins indulgents que la moyenne avec leurs enseignants: ils ne sont qu'un quart (24,5 %) à être satisfaits ou très satisfaits de leur disponibilité contre sensiblement plus des deux tiers (37,8 %) à l'échelon national; mais près des trois quarts de ceux qui ne jugent pas cette disponibilité satisfaisante la tiennent néanmoins pour « acceptable ». Pour ce qui concerne certains aspects de leur accueil et de leur accompagnement, les étudiants de Rennes 2 sont parfois plus satisfaits que la moyenne: c'est le cas pour ce qui concerne la communication des informations sur la vie de l'établissement et en particulier sur son calen-

À Rennes 2, le pourcentage de boursiers sur critères sociaux est plus important que la moyenne nationale: 37 % contre 29,5 %.

Un quart seulement des étudiants sont satisfaits de la disponibilité de leurs enseignants.





Quatre étudiants sur dix pensent qu'ils trouveront du travail plutôt difficilement ou difficilement.

drier: près de 27 % de satisfaits contre guère plus de 17 % à l'échelon national. Le point apparemment le plus noir est celui de l'information relative à l'orientation et aux débouchés. Il est vrai que c'est la seule dimension où à l'échelon national le pourcentage d'insatisfaits atteint la moitié des étudiants (50,4 %) alors que les satisfaits (ou très satisfaits) ne sont que 11,5 %. Mais à Rennes 2, s'il n'y a pas plus d'insatisfaits qu'en moyenne nationale, la proportion de satisfaits est particulièrement faible: 7,6 %, guère plus d'un étudiant sur treize.

À vrai dire, ce désaveu apparent de la façon dont est transmise « l'information sur l'orientation et les débouchés » reflète peut-être moins une évaluation objective du service fourni qu'une angoisse face à l'avenir, une inquiétude sur les perspectives d'insertion professionnelle associées aux parcours suivis. On ne peut comprendre en effet les représentations et comportements des étudiants de Rennes 2 qu'en tenant compte de la fréquence élevée de leur pessimisme en matière de débouchés professionnels. À la question, « Pensez-vous que votre formation vous permettra de trouver du travail... très facilement, plutôt facilement, plutôt difficilement, difficilement? » ils ne sont que 3,5 % à répondre « très facilement », au lieu de 14,6 % à l'échelon national; ils sont aussi moins nombreux à répondre « plutôt facilement » (42,9 % au lieu de 54,3 % à l'échelon national). Corrélativement, ils sont plus nombreux à répondre « plutôt difficilement » (37,9 % au lieu de 24,7 %) et « difficilement » (15,7 % au lieu de 6,4 %). La différence sur ce plan est particulièrement accusée avec Rennes 1 où plus du quart des étudiants pensent trouver facilement du travail et où très peu, sensiblement moins de 5 %, estiment qu'ils en trouveront difficilement.

Bien entendu, on est ici dans le domaine des perceptions, des croyances, des anticipations étudiantes, non dans la mesure de leurs probabilités objectives de trouver aisément ou difficilement un emploi. Mais la façon dont les étudiants évaluent leurs chances d'insertion n'est pas totalement fantaisiste et, en tout cas, ces évaluations ont une réalité en tant qu'évaluations, une incidence en tant qu'elles sont liées à une vision du présent et de l'avenir, des sentiments de confiance ou d'inquiétude, une appréciation subjective du sens des études suivies et de la rentabilité des efforts entrepris.

27 heures de travail scolaire par semaine

Une autre dimension importante pour apprécier les caractéristiques des étudiants de Rennes 2, et notamment ce qui peut les différencier de leurs pairs inscrits dans l'université voisine de Rennes 1, est celui de l'emploi du temps. Ils déclarent en moyenne entre 26 et 27 heures de travail scolaire hebdomadaire (heures cumulées de cours, de travaux pratiques ou dirigés, de travail personnel). C'est très peu par rapport aux classes préparatoires où le nombre d'heures de travail scolaire par semaine est de l'ordre de 60, peu par rapport à Rennes 1 (où la moyenne – environ 40 heures – est tirée vers le haut par la médecine et les autres formations sélectives), assez peu aussi par rapport à la moyenne nationale de l'enseignement supérieur: entre 36 heures et 36 heures et demie. On observe donc à Rennes 2 un taux d'encadrement pédagogique relativement relâché et une faible coïncidence entre l'agenda de la vie étudiante et celui de la vie studieuse.

Cependant si les étudiants de Rennes 2 effectuent moins de travail scolaire, ils sont beaucoup plus nombreux à exercer un travail rémunéré extrascolaire. Un peu plus de 30 % pratiquent un job (heures plus ou moins régulières de cours particuliers, baby-sitting, participation occasionnelle à des sondages, etc.) alors que le taux national est inférieur à 24 % et celui de Rennes 1 très sensiblement inférieur à 20 %. Et surtout, un peu plus d'un cinquième (20,7 %) exercent une activité très concurrente des études, c'est-à-dire sans le moindre lien formel avec le cursus et cependant pratiquée au moins à mi-temps, au moins six mois par an. Ce type d'activité à la fois totalement parallèle aux études et très consommateur de temps (on sait que, contrairement aux petits jobs, il accroît sensiblement les risques d'échec aux examens, donc de redoublement ou d'abandon) n'est déclaré que par 13,2 % des étudiants à l'échelon national (et environ moitié moins à Rennes 1). En revanche, un type d'activité rémunérée est relativement peu pratiqué à Rennes 2, c'est celui qui est intégré aux formations suivies, qu'il s'agisse d'activités très particulières, comme l'externat ou l'internat hospitalier en faculté de médecine, ou plus communes, comme les stages institutionnalisés: le taux de pratiquants à Rennes 2 est de 4,5 %; il est le double en moyenne nationale et entre cinq et six fois plus élevé à Rennes 1.

S'ils effectuent moins de travail scolaire que d'autres, ils ont plus souvent un travail rémunéré pendant leurs études, ce qui accroît le risque d'échec aux examens.

Les raisons du travail rémunéré

Ainsi les étudiants de Rennes 2 sont, dans l'ensemble, plus nombreux que la moyenne des étudiants à exercer des activités rémunérées en période d'études (les emplois d'été sont ici négligés) alors même qu'ils ont un faible accès à celles qui sont intégrées au cursus et ne compromettent pas les chances de réussite. On peut estimer qu'il y a à cela plusieurs motifs dont les mécanismes sont entrelacés :

- on l'a vu, la proportion d'étudiants issus des classes supérieures est moins élevée que celle qu'on observe en moyenne dans l'ensemble des cursus post-baccalauréat ; or, en règle générale, le poids des inscrits issus de milieux économiquement modestes favorise, malgré l'assistance apportée par les aides publiques, une fréquence assez élevée d'activités dont l'appoint financier peut être impérativement nécessaire à la poursuite des études ou en tout cas précieux pour éviter une vie étudiante trop rude, trop austère ;

- on l'a vu également : le fait qu'en matière d'emploi du temps les étudiants de Rennes 2 sont soumis à des exigences pédagogiques relativement faibles autorise d'importants investissements parallèles alors que ces derniers sont chronologiquement exclus pour les étudiants en classes préparatoires et plus généralement peu compatibles avec l'ensemble des cursus imposant beaucoup plus d'heures de cours et/ou de travail personnel ;

- enfin le taux d'étudiants ayant au moins un an de retard est un peu plus élevé à Rennes 2 (45,6 %) qu'il ne l'est en moyenne nationale : 42,3 % (à Rennes 1 il est sensiblement inférieur à 40 %) : or plus un étudiant est âgé plus il est incité à accroître son autonomie économique, surtout s'il n'est pas engagé dans un cursus particulièrement sélectif et prometteur.

Le fait que les étudiants de Rennes 2 aient des investissements « parallèles » aux études relativement importants ne s'observe cependant pas seulement dans le domaine de l'activité rémunérée. En raison pour une part (mais non exclusivement) de la prépondérance féminine, ils entrent plus fréquemment dans une vie de couple, formalisée ou non par un mariage : 27 % à Rennes 2 contre 22 % à l'échelon national et aux environs de 15 % à Rennes 1. Leur participation aux activités sportives ne se singularise pas, dans l'ensemble, par rapport à celle observée à l'échelon national ou à Rennes 1 ; en revanche

Cet article se fonde sur la dernière enquête réalisée par l'Observatoire national de la vie étudiante (OVE), celle de mars-avril 2006.

À cette enquête, 453 étudiants de Rennes 2 ont répondu. Pour corriger le fait que certaines catégories comme les garçons ou les inscrits en 3^e cycle répondent relativement moins que les filles ou les inscrits en licence, on a utilisé ici les coefficients de redressement national appliqués par l'OVE sur la base des informations ministérielles concernant l'ensemble des inscrits. Il est apparu que l'échantillon ainsi pondéré est très convenablement représentatif puisque, par exemple, les taux observés de féminisation (64,9 %) ou de boursiers (37,2 %) sont très voisins de ceux enregistrés la même année par l'administration de Rennes 2 (respectivement : 66,4 % et 37,4 %).

Lorsque les réponses de Rennes 2 sont ici comparées avec celles de « l'échelon national » ou de « l'ensemble de l'enseignement supérieur », il faut comprendre qu'il s'agit de l'ensemble des étudiants qui ont répondu à l'échelon national à l'enquête 2006 de l'OVE, soit un échantillon d'environ 25 000 étudiants inscrits dans toutes les universités françaises (y compris en IUT et autres écoles ou instituts rattachés aux universités) ainsi que dans un échantillon raisonné de classes préparatoires aux Grandes écoles et de sections de techniciens supérieurs.

On a donné parfois, à titre indicatif, des éléments de comparaison avec les données issues de la même enquête auprès des étudiants de Rennes 1. Mais, la proportion d'étudiants de Rennes 1 ayant répondu étant relativement faible, on a préféré ne communiquer que des repères approximatifs du type « sensiblement moins de 20 % » ou « cinq à six fois plus élevés ».

Étudiants et étudiantes s'investissent beaucoup dans des activités artistiques et culturelles. Plus de la moitié des filles sont membres d'une association.

leur implication dans des activités artistiques ou culturelles est très élevée chez les garçons et plus encore chez les filles, un peu plus de la moitié de ces dernières étant inscrites dans une association, alors qu'elles ne sont que 37,3 % à l'échelon national et très sensiblement moins encore à Rennes 1. Enfin, le taux de participation aux activités politiques et syndicales est à Rennes 2 presque trois fois plus élevé que la moyenne nationale chez les garçons (20,3 % contre 7,4 %) et presque deux fois plus élevé chez les filles (7,4 % contre 4 %). Ce taux, malgré la pré-





sence des cursus de sciences politiques, est au contraire plus faible que la moyenne nationale à Rennes 1.

Les étudiants ne sont pas seulement des étudiants

En définitive, le profil des étudiants de Rennes 2 apparaît plus complexe qu'on ne pouvait le croire au premier abord. Si on se limitait à une perspective strictement scolaire, si on se représentait la vie étudiante comme devant coïncider parfaitement avec la vie studieuse, comme une vie exclusivement vouée à l'acquisition de disciplines et de diplômes, alors on pourrait se satisfaire de considérer ces étudiants de Rennes 2 comme une population relativement modeste. Ils ont en effet des performances plus ou moins inférieures à la moyenne lorsqu'on observe l'âge d'obtention du baccalauréat, le temps consacré aux apprentissages, les pourcentages d'étudiants en avance ou à l'heure, d'étudiants satisfaits ou très satisfaits de leur établissement, d'étudiants optimistes quant aux perspectives professionnelles, etc.

Mais une vie étudiante imparfaite du point de vue des critères académiques ne peut être réduite à une vie étudiante amputée parce que les étudiants ne sont pas seulement des étudiants : ils constituent aussi une forme spécifique de passage de l'adolescence au statut adulte, une catégorie particulière de la jeunesse. Il faut se souvenir d'ailleurs qu'un mouvement étudiant aussi massif et aussi symbolique que celui de mai et juin 1968¹ n'est compréhensible que si, au-delà des préoccupations de diplômes, on s'intéresse aux logiques des grévistes et manifestants en tant que jeunes confrontés à des problèmes spécifiques de conquête de l'autonomie à l'égard des tutelles académiques et parentales, de gestion de la sexualité, d'expérimentation de la citoyenneté. Autrement dit pour situer les étudiants de Rennes 2, il ne faut en aucun cas négliger ce qu'ils font after hours, en dehors du temps proprement scolaire : activité économique, vie en couple, investissement associatif, engagement militant.

Les étudiants ne sont pas seulement des étudiants. Il ne faut pas négliger ce qu'ils font en dehors du temps proprement scolaire.

1. Voir L. Gruel, *La rébellion de 68*, Presses Universitaires de Rennes, 2004.

Rennes 2 et Villejean : 40 ans d'histoire... de la complicité à l'indifférence

RÉSUMÉ > *Fondées sur des aspirations et des intérêts communs, les relations entre l'université de Rennes 2 et le quartier de Villejean se sont peu à peu distendues. Les difficultés du quartier, la jeunesse des deux populations, étudiants et habitants, et un contexte propice aux revendications sociales et politiques avaient rassemblé les uns et les autres. Puis l'arrivée de populations plus précaires, l'achèvement des équipements, l'attraction du centre-ville sur les étudiants vont transformer ces relations. Aujourd'hui, beaucoup d'habitants ne sont ni demandeurs ni intéressés par un lien quelconque avec l'université.*



ENTRETIEN > **CHRISTOPHE BÉCHET**

Les liens entre Rennes 2 et le quartier de Villejean font débat depuis longtemps. La question ne s'est pourtant pas posée lors de l'élaboration des deux projets. Lorsque la décision d'implanter la nouvelle faculté des lettres et sciences humaines est prise à la fin des années 50, les travaux de construction du grand ensemble ont déjà débuté et la réalisation de la faculté de médecine, de l'ENSP¹ et du centre hospitalier est prévue.

C'est le 23 février 1961 que le recteur Le Moal annonce dans *Ouest-France* la création d'une faculté des Lettres à Villejean. La municipalité de l'époque se mobilise face aux réticences de nombreux professeurs peu enclins à quitter l'ancien grand séminaire de la place Hoche : le centre-ville est beaucoup plus valorisant qu'un grand ensemble de périphérie en construction et la faculté des Lettres dispose dans son environnement de toutes les ressources à la fois culturelles et pratiques. Pour convain-

Christophe Béchet est responsable du pôle animation sociale à l'Apras (Association pour la promotion de l'action et l'animation sociale), association composée de la Ville, de Rennes Métropole, du conseil général, de bailleurs sociaux et de la caisse d'allocations familiales. Créée en 1977, elle est un outil d'étude et observation sociale.



1. École nationale de la santé publique, aujourd'hui École des hautes études en santé publique



La création du quartier de Villejean et de l'Université a été soutenue par une démographie en expansion.

cre du bien-fondé de l'opération, la ville développe un argumentaire qui s'appuie sur les prévisions des effectifs à venir – 6 000 étudiants – et sur les besoins en équipements, bibliothèques, résidences universitaires, restaurants... La municipalité intègre également dans ses prévisions, signe des temps, le développement massif de la motorisation des étudiants. Le nouveau campus viendra finalement se greffer au quartier et au CHU en 1967. Il accueillera 6 200 étudiants dès la première rentrée alors que la faculté n'en accueillait que 2 700 place Hoche au moment de la conception du projet.

Une démographie en pleine expansion

La création du quartier et celle de l'université ont été soutenues par une démographie en pleine expansion et la croissance économique des Trente glorieuses. Ces projets s'inscrivent dans un vaste programme de constructions universitaires² et de grands ensembles d'habitations au-delà des limites antérieures du périmètre urbain. Rennes sera une des premières villes à utiliser les outils d'urbanisme opérationnel proposés par l'État pour résorber les problèmes de logement. Villejean sera ainsi la première application à Rennes des Zones à urbaniser en priorité (Zup). Les constructions du quartier, répondant aux soucis d'urgence et d'économies de l'époque, présentent de ce fait un aspect standardisé qui correspond aussi au courant de pensée qui a inspiré cette architecture cubique et dépouillée.

Ces réalisations reçoivent à l'époque un accueil mitigé : le surnom de « Villejean la grise » marque le quartier jusque dans les années 80 où les premières réhabilitations vont apporter un peu de couleur. La nouvelle faculté ne tranche pas sur l'ensemble d'un point de vue architectural mais fait l'objet d'un article enthousiaste le 20 juillet 1967 dans le quotidien *Ouest France* : le journaliste souligne « le choix très calculé des couleurs (...), les portes tantôt ouvertement métalliques, tantôt imitant le bois (...), les plafonds d'où tombent des stalactites fuselées qui représentent un aspect de l'effort ingénieux et de la stylisation moderne auquel s'est appliquée l'imagination des bâtisseurs (...). On est dès l'entrée prévenu d'une certaine fantaisie ».

Le discours n'évoque pas la présence de la nouvelle faculté dans son environnement et renvoie plutôt à une démarche personnelle de l'étudiant dans le processus

d'apprentissage. Il témoigne toutefois d'un intérêt pour le mouvement de démocratisation de l'enseignement supérieur à l'œuvre à cette époque, qui n'était pas forcément partagé par tous. Cet intérêt avait également pour origine le modèle des campus anglo-saxons, véritables villes universitaires, lieux d'études et de loisirs avec de nombreux équipements sportifs et culturels, symboles de l'université de masse. Le recteur Wolf dans l'immédiat après-guerre à Rennes, et avec quelques années d'avance, avait développé l'idée d'un grand campus unique inspiré de ce modèle. Ce projet n'a pas survécu aux résistances qu'il rencontra et aux priorités de la reconstruction.

Par contre, ce modèle inspira de nombreux concepteurs qui développèrent un discours intégrateur de l'université : « La ville et l'université évoluent en parfaite symbiose (...), les équipements universitaires dont certains doivent rester largement ouverts à la population (bibliothèques, amphis, restaurants...) constituent l'élément dynamique de la ville. Cette intégration de l'université à la communauté urbaine favorise les échanges, permet la participation des étudiants à la vie sociale et suscite une certaine intensité de vie et d'animation dès les premières phases de réalisation » (l'architecte de Villeteuse³).

Pendant la première décennie, des aspirations et des intérêts communs

À Villejean, lorsque les premiers habitants arrivent en 1965, bientôt suivis par les étudiants en 1967, le quartier n'est pas achevé. Les équipements culturels, sportifs et commerciaux sont minimes. De surcroît, les réalisations sont immédiatement sous-dimensionnées parce qu'elles n'ont pas tenu compte au moment de leur conception de l'afflux massif des étudiants. Dès le début, les sociétés privées de HLM ont réservé pour eux des logements, pratique qui s'est aussi rapidement développée chez les propriétaires qui leur ont fréquemment loué des chambres. Le campus apparaît lui aussi étrié et coupé de ses bases de vie étudiante. La nouvelle faculté des Lettres a fait l'objet d'une attention moindre que son homologue des Sciences dont le campus a bénéficié de moyens supérieurs, mais qui se trouve en revanche déconnecté des zones d'habitat.

2. *Le Monde*, L'université hors les murs, 30 juin 1966

3. *Urbanisme* n° 205 « Université 20 ans après », déc. 1984, janv. 1985. Villeteuse est avec Saint-Denis et Bobigny l'un des campus de l'université Paris 13 (20 000 étudiants).

Dès le début, les constructions sont sous-dimensionnées. Elles n'ont pas tenu compte de l'afflux massif des étudiants.

Paradoxalement, les difficultés de Villejean à sa création, en partie liées à la déconnexion des deux opérations, vont avoir un effet d'entraînement positif sur les relations entre les deux entités, quartier et université. Des éléments de cohabitation émergent car il existe des aspirations et des intérêts communs : une dynamique revendicative, du côté des habitants, autour du manque d'équipements et de problèmes de malfaçons dans les logements, et une dynamique plus largement politique du côté universitaire. D'autre part, même si les modes de vie sont différents, il s'agit dans les deux cas de populations jeunes, en rupture avec leur environnement d'origine, qui ont dû s'adapter, ce qui a favorisé l'ouverture de part et d'autre. En outre, beaucoup de personnels de l'université et notamment des enseignants habitent alors le quartier. Un certain nombre d'entre eux sont présents dans les mouvements associatifs qui s'y créent.

Une forte dynamique de revendication se développe dès 1967 avec notamment la création de l'ARV (Association des résidents de Villejean). Des manifestations rassemblant plus de 300 personnes ont lieu en 1968 pour protester contre les retards d'implantation des équipements et contre l'interdiction de circulation des marchands ambulants dans le quartier. Le combat le plus significatif sera la mobilisation contre la société qui gère la chaufferie collective et qui pratique des tarifs jugés excessifs. L'université, qui subit le même problème, va s'associer à ce mouvement.

Par ailleurs, les étudiants souffrent aussi du manque d'équipements : ceux qui habitent dans le quartier – dans les cités universitaires ou dans le parc locatif – ne trouvent guère de quoi s'y ancrer et les autres ont comme principal problème le transport. Un véritable réseau de bus a été créé en 1972, mais, d'après les habitants de l'époque, seule l'apparition des bus accordéons en 1977 résoudra les problèmes d'accessibilité du quartier, avant l'arrivée du métro en 2002.

Pour pallier l'absence de salles de quartier, les responsables respectifs de l'ENSP⁴ et de la faculté des Lettres ouvrent régulièrement leurs locaux pour accueillir des conférences, des réunions ou diverses manifestations du quartier. La faculté des Lettres prête des salles pour l'organisation de spectacles dont l'initiative revient au quartier. Ces démarches réciproques et solidaires dans un environnement difficile renforcent le lien entre les habitants et les étudiants.

Un contexte favorable aux débats politiques

Un facteur supplémentaire va faciliter cette relation, c'est le contexte favorable aux engagements et aux débats politiques que l'on retrouve à la fois dans le quartier et dans l'université. Une partie des étudiants veut s'associer aux démarches du quartier. Cette volonté s'est manifestée par exemple au sein de l'Association générale des étudiants Rennais (l'Ager). C'est pour répondre à une demande de l'Ager que les cités universitaires de Guyenne, du Maine et de Normandie ont été implantées au cœur même du quartier. Des étudiants étaient présents aux réunions des habitants et parfois dans les conseils d'administrations des associations. Certains se sont probablement d'autant plus tournés vers le quartier qu'ils y voyaient l'occasion de donner une tournure plus politique aux actions menées par les habitants. Dès le début de la crise économique en 1974 se crée à Villejean un comité de chômeurs ; les étudiants y participent. Les habitants s'intéressent aussi aux nombreuses revendications des étudiants, et certains se souviennent des discussions politiques improvisées lors des mouvements des années 68-70 dans le quartier et sur le campus.

Les commerçants présents commencent à intégrer les particularités étudiantes, et les nouveaux projets du quartier prennent en compte leur présence. Ils donnent naissance à la dalle Kennedy – dont la construction débute en 1970 – qui intègre une brasserie et des commerces adaptés à tous les publics, et par ailleurs, pour répondre au sous-équipement du quartier, une mairie annexe et un centre social qui ouvriront en 1971.

Ces volontés trouvent aussi leurs limites : la faculté des Lettres est conçue comme un lieu d'étude et non pas comme un lieu de vie ouvert. Les initiatives pour ouvrir des espaces communs aux habitants et aux étudiants dans le périmètre du campus se heurtent à des barrières administratives. Un projet assez avancé prévoyait en 1978 l'installation de jeux pour les enfants et des ouvertures sur le quartier. Les problèmes d'entretien et de responsabilité n'ont jamais pu être résolus et le projet qui devait faire du campus un lieu attrayant pour les habitants a été abandonné. D'autre part, l'attractivité du centre-ville de Rennes

Habitants et étudiants souffrent du manque d'équipements. L'université ouvre ses locaux. L'époque est favorable aux engagements qui réunissent Villejeannais et étudiants.

4. École nationale de la Santé publique, aujourd'hui École des hautes études en santé publique





À partir des années 80, cette vie de quartier dynamique change de nature. La population baisse et se précarise. L'université explose. L'arrivée du métro se prépare.

n'a pas favorisé à Villejean le développement d'une vraie vie étudiante. L'histoire de la faculté des Lettres dans le centre-ville est restée forte et les flux d'étudiants s'y sont toujours déplacés en soirée et pour la plupart des activités extra-universitaires. Enfin, la population étudiante, par définition, se renouvelle sans cesse et ne cherche pas un ancrage durable dans le quartier. Toutefois, un lieu mythique de la vie étudiante villejeannaise s'est développé avec la brasserie « Le Flandre », située dans le centre commercial du même nom, où se retrouvent enseignants et étudiants aux interours ou en fin de journée.

Les habitants, plus précarisés, s'éloignent de l'université

À partir des années 80, cette vie de quartier dynamique qui a créé une très forte identité à Villejean va changer de nature. Beaucoup de familles rejoignent des quartiers pavillonnaires à Rennes ou à la périphérie. Le quartier connaît toujours une certaine mixité sociale – à sa création, sa composition socioprofessionnelle correspond à celle de l'ensemble de la ville – mais sa population est en baisse⁵ et tend à se précariser. Ce mouvement sera plus lent que dans d'autres quartiers de Rennes – la qualité de vie dans le quartier est reconnue et les types d'habitat y sont divers – mais il va toutefois se confirmer⁶. Les nouveaux venus arrivent dans un quartier terminé et qui a même connu ses premières réhabilitations. Les équipements qui manquaient ont été réalisés et les problèmes de transports sont résolus. L'arrivée du métro en 2002 met Villejean à quelques minutes du centre-ville. Ces nouveaux arrivants n'auront pas les mêmes préoccupations que leurs prédécesseurs. Ils auront aussi moins recours aux locaux de l'université, puisque les équipements du quartier les accueillent. Enfin, l'époque se prête moins aux grands débats d'idées, et la proximité politique qui s'est créée dans les années 70 entre étudiants et habitants n'existe plus de la même manière. Les personnels de l'université habitent moins le quartier. La nouvelle population, plus précaire, moins formée, n'est pas très à l'aise avec le monde de l'université.

Dans le même temps la population étudiante augmente fortement et sa présence va se ressentir dans le quartier et ses commerces. Les propriétaires dont les enfants ont grandi vont louer des chambres en plus grand nombre. La cohabitation va se généraliser avec des va-

cances d'appartements, liées à la baisse de la population. Mais la nature de ces relations va changer. Elles deviennent plus neutres, ce qui n'est pas contradictoire avec une bonne cohabitation. La présence étudiante est perçue comme un élément positif par tous les habitants, mais ce sont généralement ceux qui sont arrivés dans le quartier dans la première décennie de son existence qui sont le plus en demande de liens avec l'université et les étudiants. Ils sont plus familiarisés avec l'institution et souvent leurs enfants y ont fait leurs études.

À la fin des années 80, les campus universitaires voient leurs effectifs exploser alors que le cadre bâti reste celui des années 60⁷ : à Villejean les effectifs sont passés de 6 200 à la rentrée 1967 à 14 600 en 1989. Rennes 2 va faire l'objet d'un projet de réhabilitation dans le cadre du plan « Université 2000 » lancé en 1990. Ce projet – contrairement aux précédents – va questionner le lien université – quartier avec, d'une part, les nouvelles réalisations liées à la restructuration du campus et, d'autre part, la perspective de l'arrivée du métro et du réaménagement d'espaces-clés du quartier par la Ville : la nouvelle place Henri-Le-Moal, située à l'extrémité nord du campus, va constituer le nouveau point de liaison entre les deux entités. Elle raccroche l'université au quartier et supprime la frontière constituée par l'avenue Gaston-Berger. Celle-ci longe le campus sur toute sa longueur et passe devant l'entrée du hall B de l'université qui en constituait son principal accès, et devant lequel s'arrêtait l'ancien bus n° 8. Depuis l'arrivée du métro, tous les flux d'étudiants et d'habitants de la partie est du quartier arrivent sur la place Henri-Le-Moal. Elle s'ouvre sur le campus d'une part et en constitue désormais le principal accès, sur le quartier de Beaugard d'autre part, et surtout sur l'axe Cours Kennedy – dalle Kennedy qui conduit au cœur de Villejean. Sur la place se trouve également le nouveau bâtiment de la présidence de l'université, qui abrite de nombreux services de l'université. Face à la station de métro, en rez-de-chaussée du bâtiment, une salle de spectacle – Le Tambour – et un espace d'exposition ont été créés. Ils sont conçus pour être ouverts à tous, étudiants et habitants, avec une programmation susceptible d'intéresser tous les Rennais.

5. La population de Villejean compte 14 300 habitants en 1968, 22 000 en 1975, 18 800 en 1982, 17 500 en 1990 et se stabilise en 1999 avec 17 800 habitants (RGP, Insee).

6. Cf. Observatoire des données sociales, Apras, Rennes

7. *Le Monde*, Comment financer les constructions universitaires, 5 avril 1990.

Un lien idéalisé par l'histoire ?

Entre-temps, l'université a également récupéré des locaux dans le quartier en profitant de la fermeture d'établissements scolaires liée à la baisse de la population. Le collège de la Harpe est une annexe de Rennes 2 depuis 1991, et l'université occupe un étage de l'école primaire Jean-Moulin. La nouvelle brasserie à l'entrée de la dalle Kennedy est très fréquentée par le monde universitaire et par des professionnels du quartier (le Flandre a perdu son caractère emblématique de la vie universitaire villejeannaise). Les flux de population étudiante s'en trouvent renforcés, les effectifs sont toujours plus élevés – près de 18 000 étudiants à la rentrée 2009 – et, en même temps, les relations avec les autres habitants du quartier sont de plus en plus indifférentes.

Beaucoup d'habitants ne sont ni demandeurs ni intéressés. Le monde de l'université n'est pas le leur. Ils expriment parfois de l'incompréhension sur les comportements des étudiants en grève, protestent contre le manque de places de parking ou certaines fêtes bruyantes organisées dans les appartements villejeannais. La vie collective reste dynamique mais s'organise différemment, autour de nouvelles associations et surtout autour de collectifs moins formalisés, menés par des habitants qui créent une vie sociale forte autour d'îlots du quartier, et basée sur des temps conviviaux ou festifs.

Ces collectifs touchent en particulier des habitants souvent précarisés qui ne se retrouvent pas dans les mouvements associatifs des débuts, lesquels sont, pour leur part, en perte de vitesse. Mais ils ne se retrouvent pas non plus dans les tentatives menées par des associations d'étudiants, la commission culturelle de l'université et des acteurs du quartier – notamment de la maison de quartier dont le directeur a été membre du conseil d'administration de l'université – pour croiser les initiatives de part et d'autre.

Pourtant, les locaux d'exposition et la salle du Tambour ont été utilisés. L'école Guyenne y organise des spectacles avec ses élèves. Le festival Convergence culturelle y développe plusieurs manifestations, en particulier une séance gratuite de cinéma en lien avec l'association Clair Obscur, et l'association des photographes de Villejean y réalise chaque année une exposition. Mais le public reçu reste un public initié. Le cinéma le Tambour est fréquenté de manière marginale par les

Villejeannais malgré des tarifs attractifs : sa programmation correspond peu à leurs attentes. Les étudiants ont également fait des tentatives en partenariat avec la maison de quartier, avec les festivals K-Barré ou Indécence jusqu'en 2008, qui – comme leur nom le suggère – ont pu dérouter localement. Inversement, les initiatives des collectifs des habitants de Villejean sont probablement assez éloignées d'une vision de l'animation sociale qui pourrait être valorisée par l'université et les étudiants.

Le déphasage entre les deux populations s'est particulièrement révélé en avril 2009. Une centaine d'étudiants de Rennes 2 – ou « sympathisants » à la cause – en plein mouvement de contestation des nouvelles lois universitaires, ont occupé le supermarché situé sur la dalle Kennedy, au cœur du quartier, et ont proposé aux habitants – réputés précaires – de sortir avec leurs achats sans payer. Ils en attendaient sans doute une certaine popularité mais la démarche relevait aussi pour beaucoup d'entre eux d'une préoccupation sincère sur la situation de personnes en situation financière difficile.

Cette intrusion a entraîné la panique d'habitants, vivant parfois assez mal un sentiment de stigmatisation et craignant des réponses institutionnelles imaginées, qui ont refusé de sortir sans payer, tandis que par ailleurs le magasin était dévalisé en nourriture, alcool... et matériels divers. L'arrivée de renforts de police autour de la dalle a renforcé la tension très forte. L'épisode se serait probablement très mal terminé si des personnes ressources du quartier n'avaient pas apaisé la situation. Après l'arrestation d'un jeune adulte habitant Villejean, un fort sentiment d'injustice s'est installé et reste à ce jour bien ancré. Les étudiants sont perçus comme une population plutôt favorisée⁸ et leur image s'est dégradée depuis ces événements, vécus comme la provocation d'un monde qui fonctionne auprès d'un autre qui se vit comme relégué. Le décalage est total, presque 40 ans après, avec les récits d'habitants qui, au début des années 70, cachaient, dans les caves de leurs immeubles, les étudiants poursuivis par des CRS.

Beaucoup d'habitants ne sont plus demandeurs de relations avec l'université, un monde qui n'est pas le leur.

L'invasion du supermarché par des étudiants en avril 2009 a paniqué la population. Le décalage est total avec le début des années 70...

8. Cf. Paroles de jeunes adultes recueillies dans le cadre d'une recherche-action menée en 2006 par la psychosociologue Joëlle Bordet – Centre Scientifique et Technique du Bâtiment (CSTB) - à Villejean et au Blosne.





Un phénomène désastreux pour la crédibilité de l'école

Cette évolution est plus symptomatique d'une réalité sociale générale que d'une particularité villejeannaise liée à la mauvaise volonté des uns ou des autres. La précarisation des quartiers dits prioritaires au regard de la politique de la ville est une réalité et un processus extrêmement complexe à contredire, même lorsque des politiques volontaristes s'y développent. Le sentiment de relégation, la méfiance et la défiance vis-à-vis des institutions s'y expriment de manière importante. L'université et, d'une manière générale, l'institution scolaire, n'échappent pas à ce regard, d'autant plus que, dans ces quartiers, les taux de chômage sont élevés chez les jeunes diplômés souvent issus de l'immigration.

C'est un phénomène désastreux pour la crédibilité de l'école. Les notions de valeurs républicaines, de citoyenneté, souvent associées à des institutions perçues comme fonctionnant mal, voire excluantes⁹, n'ont plus beaucoup de sens, voire deviennent contreproductives. Les repères identitaires qui se développent en réaction renforcent considérablement les difficultés d'insertion sociale et professionnelle, pourtant déjà importantes.

Néanmoins, la présence de l'université contribue pour une part au développement d'un regard valorisant sur Villejean, par la multiplicité d'activités et de publics qu'elle y apporte. Villejean reste un quartier qui possède une très forte identité (quel autre quartier de Rennes a donné son nom à ses habitants?) et une image positive. Les étudiants sont présents, fréquentent les services et les commerces et y habitent en grand nombre¹⁰. Les acteurs du quartier les accueillent régulièrement, notamment des sociologues ou des géographes, dans le cadre de leurs travaux universitaires. Ils sont aussi très présents dans les associations qui mettent en place des actions d'aide à la scolarité, d'alphabétisation ou d'enseignement du français, qui s'appuient sur la présence de l'université pour trouver des bénévoles. Une centaine d'étudiants sont engagés chaque année auprès de l'Association de la fondation étudiante pour la Ville (Afev) et encadrent des élèves dans leurs familles. Cet engagement constitue une option dans le cadre de leur cursus universitaire qui fait l'objet d'une évaluation et d'une note.

Par ailleurs cette forte présence liée à l'université, dans le contexte d'une baisse de la population, a sans doute

permis au quartier de maintenir et de bénéficier d'un certain nombre d'équipements. Réciproquement, l'université bénéficie de cette hyperproximité avec une zone dense d'habitat, en termes de potentiel de services, commerces, logements, etc. C'est aussi l'ensemble quartier – université qui a justifié l'arrivée de la première ligne de métro.

Un renforcement des liens entre l'université et son quartier relève d'une démarche forte et structurée, en lien avec les politiques publiques volontaristes et nécessaires à tous les échelons de territoires dans lesquels ils s'inscrivent. Il relève également du développement d'un autre regard sur les quartiers d'habitat social – et en particulier sur leur jeunesse – par tous les citoyens, mais aussi – avec un caractère d'exemplarité – par l'ensemble des institutions. Le débat sur les relations université – quartier à Villejean est en ce sens à double niveau: il interroge la place de l'université dans son territoire¹¹ (quartier, ville, métropole...) mais il renvoie également aux débats sur la question des banlieues. C'est aussi pour ces raisons que ce débat est récurrent depuis la création du quartier de Villejean.

On se méfie de l'université, de l'école et de toutes les institutions. Les valeurs républicaines n'ont plus beaucoup de sens.

Néanmoins, la présence de l'université contribue à l'image positive du quartier.

9. Cf. Michel Wieworka, colloque « Prévention et sécurité; agir au quotidien », Montpellier, 17 mars 1999.

10. 31 % de la population totale du quartier (source: pages quartiers du site Internet de la Ville de Rennes)

11. Pour en savoir plus sur le sujet, le Conseil français des urbanistes a organisé sa 14^e université d'été sur ce thème, les 2, 3, et 4 septembre derniers à Bordeaux et pose les questions de l'isolement des universités et de leur inscription dans des quartiers urbains diversifiés. L'expression correspond peu à Villejean d'un point de vue spatial, mais qualifie bien les inquiétudes qu'elle génère.

Rennes 2 n'est pas seulement un problème, c'est un miroir

RÉSUMÉ > *Rentabilité, compétitivité, mise en concurrence au nom de l'excellence et au détriment de l'égalité: ces mots d'ordre devenus ceux de l'université expliquent pour une part les mouvements étudiants. Mais l'université ne gagnera pas à imiter les écoles professionnelles sur leur terrain. Elle ne doit pas oublier ses finalités intrinsèques. Si les discours dominants n'étaient pas aussi fortement orientés vers la compétitivité, peut-être les étudiants s'inscriraient-ils dans un rapport moins négatif au monde. Les formations dispensées à Rennes 2 ont à cet égard un potentiel civilisateur évident, autour du développement durable, de l'économie sociale et solidaire, de l'art et de la culture.*



TEXTE > **YVES BONNY**

Parmi les représentations qui structurent la perception première de l'enseignement supérieur à Rennes, il en est une qui ressort depuis quelques années et que l'on peut désigner comme « le problème Rennes 2 ». Soit la vision d'un établissement traversé par des agitations récurrentes qui le fragilisent et mettent en péril son avenir. L'objectif, ici, n'est pas de contester la spécificité de l'université de Rennes 2 dans le paysage local, ni de soutenir qu'il n'y aurait rien de préoccupant dans les nombreux mouvements de mobilisation qui l'ont marquée au cours des dernières années. Et en particulier dans les formes que ces mouvements ont prises, comme le blocage de longue durée du campus.

Mais il nous paraît essentiel de saisir ces mouvements autrement que sous le signe d'un problème cantonné à cet établissement, engendré par des acteurs dûment identifiés¹. De ne pas occulter les ressorts des mobilisations protestataires ainsi que les valeurs et idéaux qui les por-

Yves Bonny est maître de conférences en sociologie à l'université de Rennes 2 et chercheur au laboratoire ESO-Rennes (UMR CNRS 6590).



1. Selon les lectures, syndicats corporatistes, étudiants gauchistes ou encore « mouvance anarcho-autonome ». Toute quête d'un acteur bien circonscrit se heurte au fait que plusieurs de ces mobilisations ont bénéficié d'un soutien large et durable.



Les étudiants de Rennes 2 ont une vision particulièrement pessimiste de l'avenir.

tent en se focalisant uniquement sur certaines de leurs modalités d'expression ou sur certains acteurs. Nous nous centrerons ici sur les mobilisations étudiantes. Cette lecture a aussi pour effet de configurer autrement ce qui fait problème et d'interpeller l'ensemble des acteurs qui participent de près ou de loin à la production sociale de l'enseignement supérieur et de la recherche, à la fois quant à sa structuration, quant aux modalités de son inscription sociétale, et quant aux finalités spécifiques qui régissent l'institution universitaire. De Rennes 2 comme problème... à Rennes 2 comme miroir et comme scène d'interpellation.

L'expérience étudiante

Différentes enquêtes internationales récentes nous apportent un éclairage comparatif sur l'expérience des jeunes étudiants français. Nous apprenons qu'ils ont une vision particulièrement pessimiste de l'avenir, qu'ils estiment avoir peu de contrôle sur lui et qu'ils ont le niveau le plus bas de confiance interpersonnelle et de confiance dans les institutions. Ce pessimisme générationnel semble pouvoir s'expliquer par trois caractéristiques importantes de l'entrée dans la vie adulte en France :

1) une norme culturelle d'indépendance résidentielle relativement précoce qui aboutit pour beaucoup à une forme d'autonomie contrariée, du fait d'une dépendance prolongée à l'égard des parents ou de l'obligation de cumuler études et emploi, les aides publiques étant à la fois conditionnelles et insuffisantes ;

2) un taux de chômage très élevé chez les jeunes actifs, qui pousse à prolonger les études, et un mode d'entrée dans la vie professionnelle marqué massivement par la précarité ;

3) un rapport aux études traversé par une tension forte entre aspirations et pression sociale, dans un cadre national où le diplôme constitue un atout essentiel pour « se placer » au plan professionnel, avec des conséquences déterminantes pour l'ensemble de la carrière.

Ces caractéristiques doivent bien sûr être spécifiées à travers la prise en compte d'autres variables ; en particulier, le cumul études-emploi est nettement plus fréquent chez les étudiants de milieux modestes ainsi que chez les étudiants en lettres et sciences humaines et sociales, ces deux variables étant fortement corrélées.

Examinons à présent les transformations de l'enseignement supérieur depuis sa démocratisation à compter de la fin des années 1980. L'on peut d'abord souli-

gner une hiérarchisation accrue des établissements et des filières, au détriment des universités, liée à la coexistence entre un secteur sélectif et un secteur ouvert. Elle se réalise à travers une augmentation régulière du nombre d'écoles supérieures spécialisées et des flux d'étudiants s'y dirigeant, ainsi que par l'orientation d'une partie significative des meilleurs bacheliers vers des classes préparatoires en expansion et vers les IUT, destinés pourtant à l'origine aux élèves les moins aptes aux études de longue durée. Ceci engendre une dévalorisation des premiers cycles universitaires, qui deviennent pour nombre d'étudiants des filières par défaut. Cette hiérarchisation est aussi synonyme d'injustice sociale, puisque l'orientation vers les filières sélectives est parfois tout autant sociale que scolaire (par les droits d'inscription ou les ressources issues du milieu familial). Ceci est redoublé par la disparité des moyens et des conditions d'études². La mauvaise orientation, la concentration des étudiants les plus faibles et les moyens et l'encadrement insuffisants rendent compte en grande partie du taux d'échec important dans les premiers cycles universitaires. Tout cela contribue à rendre de moins en moins crédible le principe affiché d'égalité des chances.

Le développement des études supérieures, pour une proportion croissante de jeunes, a d'autre part engendré une inflation des titres scolaires, et par là leur dévaluation. On observe un phénomène de décalage croissant entre la structure des diplômes et celle des emplois, car la répartition des places et l'organisation du travail n'ont pas suivi l'élévation du niveau moyen de formation. Cela se traduit par un déclassement social pour une partie importante des étudiants, contraints d'accepter des emplois moins qualifiés que leur niveau d'études ou sans rapport avec leurs études, avec des implications importantes en matière de salaire, de perspectives de carrière et de ressentiment. Tout cela s'inscrit en outre dans un contexte de dégradation de longue durée de la situation des générations les plus jeunes sur le marché du travail (déclassement intergénérationnel).

L'université s'est de son côté profondément transformée face à l'augmentation des flux d'étudiants s'engageant dans des études supérieures. Elle a en particulier déve-

2. En 2007, l'État dépensait 9 000 € par an pour un étudiant de licence à l'université, contre 14 000 € pour un élève de classe préparatoire et 10 000 € pour un lycéen.

La répartition des places et l'organisation du travail n'ont pas suivi l'élévation du niveau moyen de formation.

loppé une diversification et une professionnalisation accrues de l'offre de formation. Ces transformations se sont cependant opérées à travers une confusion importante entre cursus de formation et discipline académique et sans interrogation en profondeur sur la façon de préserver l'autonomie et les spécificités de l'institution universitaire par rapport aux écoles professionnelles. Ceci a généré au fil du temps d'importantes tensions au niveau des enseignants-chercheurs et une hétérogénéité croissante des attentes des publics étudiants.

Le sens des réformes actuelles

C'est sur cet arrière-plan que l'on doit situer les réformes qui viennent bouleverser actuellement l'organisation du système d'enseignement supérieur et de recherche et les mobilisations qu'elles suscitent. Même si ces réformes renvoient pour partie à des spécificités nationales, elles trouvent d'abord leur origine dans l'inscription de l'enseignement supérieur sur l'agenda des instances européennes et d'organismes internationaux tels que l'OCDE et l'OMC. Les orientations qui les inspirent sont souvent justifiées par la thématique de la modernisation indispensable des systèmes d'enseignement et de recherche pour se positionner dans « l'économie de la connaissance ».

Il est évident que le sens de ces réformes prête à de multiples interprétations. Ce que l'on peut souligner ici, ce sont les motifs qui ont conduit de nombreux acteurs du monde universitaire à s'y opposer. La lecture des acteurs protestataires est qu'elles reposent centralement sur l'utilité, la rentabilité, la compétitivité et la marchandisation caractérisant une vision néolibérale de l'économie et de la société. Elles viseraient à développer des « services éducatifs » marchands pour différentes clientèles, à mettre en concurrence les personnes, les filières et les établissements au nom de l'excellence et au détriment de l'égalité. Elles tendraient vers une imbrication toujours plus immédiate entre enseignement supérieur public et débouchés professionnels, recherche publique et applications utiles. Ces orientations ont pour conséquence la dévalorisation des études renvoyant d'abord à des enjeux de découverte de soi et de formation intellectuelle et culturelle ainsi que des disciplines académiques dispensant les formations les moins directement professionnalisantes et développant des activités de recherche peu tournées vers le monde économique.

L'université de Rennes 2 et la propension à la mobilisation

Cette analyse permet de rendre compte des mouvements de mobilisation qui ont touché l'université de Rennes 2 depuis 2002 (réforme LMD) et du soutien diffus dont ils ont bénéficié. Cette université regroupe une population étudiante hétérogène, entre ceux qui ont été refusés dans des formations professionnelles courtes (IUT, BTS), ceux qui s'orientent vers les filières qui leur apparaissent comme professionnalisantes et ceux qui se tournent vers les cursus académiques, que ce soit par choix ou par absence de projet professionnel précis. Cette hétérogénéité ne prédispose pas à la mobilisation. Mais l'on peut rendre compte de celle-ci sur la base d'une convergence d'expériences, de sentiments et de jugements chez une partie significative des étudiants. Cette convergence mêle des conditions de vie souvent précaires, une confrontation difficile au monde du travail, une grande incertitude à l'égard de l'avenir, une forte réceptivité aux discours de dénonciation des injustices et inégalités sociales et une condamnation plus ou moins radicale des orientations économiques et politiques dominantes, à l'échelle nationale comme internationale.

Par-delà le cas de Rennes 2, ce sont l'ensemble des universités tournées vers les lettres, les arts et les sciences humaines et sociales qui sont touchées par les mobilisations les plus intenses. Elles concentrent en effet les tensions, les contradictions et les injustices du système d'enseignement supérieur et du marché du travail. Elles attirent aussi une partie importante de la jeunesse qui inscrit ses choix d'étude dans une quête de sens, de regard critique sur le monde, de découverte de soi et d'épanouissement personnel tout autant que dans la visée d'obtenir un diplôme utile du point de vue de l'insertion professionnelle. À l'intérieur de cet ensemble, les universités situées dans des villes moyennes de province ont été davantage touchées, parce que leur recrutement est plus populaire (il y avait 37 % de boursiers à Rennes 2 en 2005-2006) que dans les grandes villes et parce que l'unité de l'espace urbain favorise la constitution de rapports d'interconnaissance denses et de réseaux militants actifs dans des domaines variés, qui viennent alimenter les mobilisations étudiantes.

Selon les protestataires, les réformes de l'université reposent sur l'utilité, la rentabilité, la compétitivité et la marchandisation.

Une part importante de la jeunesse inscrit ses choix dans une quête de sens et d'épanouissement personnel.





Une interpellation de l'ensemble de la société

Cette lecture des ressorts des mobilisations étudiantes qui ont marqué l'université de Rennes 2 au cours de la période récente et des idéaux et valeurs qui s'y expriment a pour effet d'interpeller l'ensemble des acteurs qui participent à la construction du système public d'enseignement supérieur et de recherche et à son inscription sociétale. Nous expliciterons cette interpellation autour de quatre enjeux.

Si l'on veut contrevvenir à la hiérarchisation croissante du système d'enseignement supérieur et aux injustices qu'elle engendre, il convient d'affirmer que l'éducation est un bien public essentiel, qui implique logiquement un principe de liberté et d'égalité d'accès. Cela passe par la non-sélection à l'entrée et le développement d'une offre publique d'enseignement supérieur sans filière dévalorisée. L'une des voies pour y parvenir serait de cesser de séparer un secteur sélectif et un secteur ouvert en créant un grand service public rapprochant sans pour autant les confondre les quatre voies que sont aujourd'hui les IUT, les BTS, les classes préparatoires et les premiers cycles universitaires, avec les mêmes moyens en termes d'encadrement pédagogique.

Parallèlement, il convient de réaffirmer la spécificité de l'institution universitaire dans l'ensemble du système d'enseignement supérieur. Celle-ci repose sur la culture du savoir pour lui-même et sur l'articulation entre production et transmission des connaissances. Il importe à ce propos de sortir des fausses oppositions. La question centrale n'est pas de savoir si l'université doit se soucier à son niveau de l'insertion professionnelle de ses publics étudiants, elle concerne le poids que l'on accorde aux différentes orientations d'action qui la traversent. Il est essentiel à cet égard que l'université ne cherche pas à concurrencer les écoles professionnelles sur leur terrain, mais tisse impérativement les finalités professionnelles qu'elle développe à des degrés variables selon les cursus et les niveaux d'étude avec les finalités intrinsèques qui fondent l'institution universitaire.

Le troisième enjeu consiste à améliorer les conditions d'entrée dans la vie adulte d'une grande partie de la jeunesse étudiante française. Cela passe notamment par des actions significatives pour réduire le chômage et la précarité chez les jeunes, par des aides publiques plus importantes aux étudiants et par la réduction du poids du diplôme pour l'ensemble de la carrière professionnelle, mi-

nimisant d'autant l'importance des classements scolaires et de la sélection dans le rapport aux études. La confrontation entre la France et un pays tel que le Danemark est à cet égard particulièrement édifiante (Van de Velde, 2008).

Enfin, le dernier enjeu et non le moindre concerne le modèle de développement et de civilisation que l'on veut favoriser. La « crise » que nous traversons montre à cet égard les impasses des orientations actuelles, que ce soit au plan économique ou écologique, et l'on ne saurait faire grief à la jeune génération de se mobiliser à ce propos. Si les discours et les pratiques dominants n'étaient pas aussi fortement orientés vers l'utilité, la rentabilité, la compétitivité dans la « guerre » économique et la croissance indéfinie, peut-être les étudiants s'inscriraient-ils dans un rapport moins négatif au monde, y compris au monde des entreprises. Les formations dispensées dans une université telle que Rennes 2 ont à cet égard un potentiel civilisateur évident, autour du développement durable, de l'économie sociale et solidaire, de l'art et de la culture. Rappelons simplement ici que plusieurs des grands festivals rennais sont nés d'initiatives d'étudiants de Rennes 2.

Ces différents enjeux collectifs ont une portée sociétale, qui déborde de loin le périmètre d'un établissement. À l'échelle locale et régionale, ils doivent interpeller l'ensemble de la collectivité. À cet égard, les différents acteurs composant le territoire rennais disposent de nombreux atouts pour leur apporter à leur niveau et en fonction de leurs compétences des réponses progressistes.

L'université repose sur la culture du savoir et l'articulation entre production et transmission des connaissances.

L'on ne saurait faire grief à la jeune génération de se mobiliser sur le modèle de développement que l'on veut favoriser.

POUR ALLER PLUS LOIN

Duru-Bellat, Marie, *L'inflation scolaire : Les désillusions de la méritocratie*, Paris, Seuil, 2006.

Geay, Bertrand (sous la direc-

tion de), *La protestation étudiante : Le mouvement du printemps 2006*, Paris, Raisons d'agir, 2009.

Renaut, Alain, *Quel avenir pour nos universités ? Essai de politique universitaire*, Paris, Timée-Éditions, 2008.

Van de Velde, Cécile, *Devenir adulte : Sociologie comparée de la jeunesse en Europe*, Paris, PUF, 2008.

Revue du M.A.U.S.S., « L'Université en crise : Mort ou résurrection ? », n° 33, premier semestre 2009.

Rennes 2, Une autre parole « Il faut sortir d'une logique mortifère »

RÉSUMÉ > *Les crises successives qu'a traversées Rennes 2 ces cinq dernières années ont eu des conséquences désastreuses : budget pénalisé, déficit de formation, désarroi des personnels et des étudiants, baisse des effectifs, mise en cause de l'image de l'université. Plusieurs facteurs expliquent cette situation : radicalisme de certains étudiants, passivité des opposants au blocage des cours, attentisme des enseignants et de leurs syndicats... Pour aider à sortir d'une logique « mortifère », s'est constitué le collectif « Rennes 2, Une autre parole ».*



TEXTE > LE COLLECTIF RENNES 2, UNE AUTRE PAROLE

Rennes 2 a subi ces cinq dernières années plusieurs crises sérieuses se traduisant à chaque fois par un blocage et la perte de plusieurs semaines de cours. Nouveauté de 2009 : les étudiants n'ont fait cette année qu'emboîter le pas des enseignants-chercheurs mobilisés contre la réforme de leur statut et des concours d'enseignement. Certes d'autres universités ont connu, au fil des années, de semblables perturbations (cf. Toulouse -Le Mirail), mais Rennes se singularise à la fois par la dureté des mouvements et par leur durée globale (les quatre dernières périodes de blocage y représentent au total la perte d'une vingtaine de semaines d'enseignement que les cours de rattrapage n'ont que partiellement compensés).

Un blocage aux conséquences désastreuses

Le blocage est un procédé archaïque et scandaleux qui transforme à chaque fois Rennes 2 en un espace de non-droit. Et cela par la vertu de décisions d'assemblées dites générales totalement dépourvues de légitimité, et qui ne rassemblent jamais qu'une toute petite partie des effectifs. Soit au maximum 1 500 à 2 000 participants l'an

Le collectif « Rennes 2 Une autre parole » réunit des membres des différentes catégories de personnel attachés au rôle de pôle universitaire moteur que pourrait jouer Rennes 2 dans le Grand Ouest.





Ces dernières années, l'image de Rennes 2 s'est considérablement dégradée.

dernier – dont un grand nombre d'éléments extérieurs – et ce pour une population de 16 000 inscrits.

Hormis le déficit de formation, le blocage n'est pas sans s'accompagner de très lourdes incidences, et sur différents plans : d'un point de vue matériel d'abord, le budget de l'université se trouve à chaque fois lourdement grevé par les dépenses résultant par exemple de la remise en état de locaux saccagés ou encore de la location des services d'une société spécialisée, rendue indispensable par la dégradation des conditions de sécurité, elle-même consécutive à l'irruption dans les locaux d'éléments étrangers.

Ensuite, sur le plan psychologique : désarroi de bon nombre de membres du personnel autant administratif qu'enseignant, insultés, bousculés, menacés, pour peu qu'ils manifestent leur opposition à certaines dérives du mouvement. Et surtout écœurement de la majorité des étudiants, privés de cours contre leur gré, inquiets de la dévalorisation probable de leurs diplômes, écœurement qui ne manque pas à son tour de se traduire par une évaporation des effectifs : de 22 000 inscrits il y a une dizaine d'années à 16 000 en 2008, chute que la démographie ne suffit à expliquer.

En outre, une partie de ces jeunes seront par la suite contraints de prolonger la location d'une chambre ou d'un appartement, ou même obligés de renoncer à un emploi saisonnier, pour cause de modification du calendrier des examens – difficulté délibérément ignorée des instigateurs du mouvement. La lutte ne justifie-t-elle pas tous les sacrifices ?

Quant à l'image de Rennes 2, il n'est pas exagéré d'affirmer qu'elle s'est, ces dernières années, considérablement dégradée. D'abord à l'échelon de Villejean, dont les habitants ont été choqués par telle opération dite d'auto-réduction – en fait un simple pillage – visant un supermarché, et qui est loin d'avoir favorisé l'intégration tant recherchée de l'université à son quartier. Que dire ensuite de l'accueil d'ores et déjà offert dans nombre d'entreprises aux étudiants de Rennes 2 en quête d'un stage ? Quant aux universités étrangères, notamment européennes, combien parmi elles ont retiré leur confiance à notre établissement, échaudées par la récurrence de blocages qui ont provoqué le retour en leur sein, parfois en cours même de semestre, d'étudiants découragés ! Rappelons à cet égard que, lors du dernier mouvement, la vice-présidente en charge des relations internationales a

fini par se démettre de son mandat, considérant qu'il ne lui était plus possible de continuer à assumer sa fonction en toute dignité.

Des causes partagées

À ces crises, il y a des explications de nature différente.

D'abord, il est sûr que de tels mouvements se nourrissent d'une réelle inquiétude, celle qu'éprouvent, partout en France, les étudiants de Lettres et Sciences humaines au regard de leurs chances d'insertion dans la société. En son temps, cette inquiétude a pu justifier la mobilisation contre le CPE, légitimement mal accepté par le milieu étudiant. Mais le retrait du projet de loi, considéré comme une « victoire politique », n'a pas manqué de fournir en retour un argument de poids aux instigateurs des mouvements revendicatifs ultérieurs, qui ne cessent depuis lors d'y faire référence pour justifier les blocages. Ce premier facteur ne saurait cependant tout expliquer.

Les états-majors de certains syndicats étudiants semblent en effet considérer que Rennes 2 « la rouge », notamment à l'opposé de Rennes 1 la modérée, se doit d'être le fer de lance des grandes mobilisations, quel qu'en soit l'objet, rôle pleinement accepté sur place, voire revendiqué par fidélité à une réputation de laboratoire des luttes. Paroxysme revendicatif : le mot d'ordre, apparu il y a deux ans en exclusivité partagée avec Toulouse-Le Mirail, de transformation de Rennes 2 en « Université populaire », qui aurait décerné des diplômes sans condition d'examen. Et c'est précisément le refus opposé à cette revendication par le président Gontard qui a provoqué l'odieuse agression dont il a été victime il y a peu.

Ensuite, la passivité des étudiants non bloqueurs, largement majoritaires, et la rapidité avec laquelle ils abandonnent le campus aux mains des éléments les plus déterminés, même si on peut en comprendre les raisons, contribuent à chaque fois à l'enlisement de la situation. Ce qui est en revanche moins compréhensible est le niveau décevant de participation aux différentes consultations électroniques organisées par la présidence lors des derniers mouvements à propos de la reprise des cours – résultat que ne se font pas faute d'exploiter les plus radicaux, faisant ainsi, et paradoxalement, valoir leur « non représentativité »...

On peut également déplorer l'attentisme d'une partie

La passivité des étudiants non bloqueurs contribue à l'enlisement de la situation.



des enseignants et enseignants-chercheurs, s'accommodant – bon gré, mal gré – de la situation créée par le blocage, même répétée. Quant à certaines de leurs propres organisations syndicales, force est de reconnaître que leur opposition déclarée audit blocage ne s'est pas toujours accompagnée d'une égale détermination à le combattre. Cela a pu mettre dans l'embarras la présidence de l'université, émanation d'une majorité syndicale dont le soutien est indispensable pour le bon fonctionnement des différents organes de l'institution. Ces mêmes organisations n'ont-elles pas d'ailleurs trouvé dans le dernier mouvement étudiant un heureux soutien à leurs propres revendications ?

Dans ce contexte de quasi-paralysie du fonctionnement normal de notre établissement, des membres des différentes catégories de personnel se sont mobilisés, au sein du collectif « Rennes 2, une autre parole », dans le

dessein d'aider Rennes 2 à sortir de la logique mortifère qui l'empêche d'exercer pleinement sa fonction de pôle universitaire moteur au sein de la région du Grand Ouest.



Des humanités pour le 21^e siècle

RÉSUMÉ > *L'Université se heurte à trois difficultés. Elle doit accueillir, sans sélection, tous les bacheliers qui le souhaitent. Du coup une sélection par l'échec s'abat en première année sur les plus vulnérables et les plus modestes. Enfin, à l'université, les facultés d'« humanités », qui ont pour fonction et vocation spécifiques d'éclairer la société sur son propre devenir, doivent préparer les étudiants à des métiers, tout en les armant d'une authentique « culture ». L'heure est l'invention pour rechercher de nouveaux types de cours, de nouvelles habitudes de collaboration, des cursus mixtes avec les Écoles. Les humanités contemporaines sont créatrices là où elles sont ouvertes et remettent en cause les frontières établies et les domaines réservés.*



TEXTE > **JEAN-MANUEL DE QUEIROZ**

Tout comme les civilisations ou les régimes politiques, les institutions sont mortelles. Certaines meurent comme il faut mourir : soudainement, tel qu'il y a vingt ans la chute du Mur de Berlin nous en donnait l'exemple saisissant. D'autres se survivent et agonisent longtemps, peuplées de fantômes d'autant plus bavards qu'ils n'ont plus rien à dire et se contentent du langage mort des slogans (ici, point d'exemple : la sclérose est une loi normale de la vie sociale et, de la plus petite à la plus grande, les institutions archaïques abondent, peut-être plus en France qu'ailleurs où le conservatisme corporatiste et politique de toute couleur est comme une seconde nature).

L'Université n'échappe évidemment pas à cette règle, et dans sa longue histoire de neuf siècles elle a déjà traversé nombre de crises et d'éclipses. Aujourd'hui, et depuis quarante ans, elle est ainsi confrontée à une de ces crises majeures sans avoir pu trouver les voies d'une réinvention sérieuse de son modèle. L'explosion soudaine de mai 68 (dont on oublie trop l'aspect international et qu'elle affecta au même moment la jeunesse d'Allemagne, des

Jean-Manuel de Queiroz est sociologue, professeur émérite de l'université de Rennes 2

États-Unis et du Japon), en fut le symptôme manifeste, avant qu'une réaction puissamment conservatrice ne vienne colmater les brèches ouvertes du renouvellement. Il est aujourd'hui de bon ton de vouloir « liquider » cet héritage, faisant semblant de croire que les illusions gauchistes et lyriques de cette rébellion – il y a toujours beaucoup d'excès et de bêtise dans les maelströms sociaux – en constituaient l'essentiel. L'essentiel était sociétal et visait autant une société d'après-guerre pétrie de schémas traditionnalistes qu'une université à son image : mandarinale jusqu'à la caricature, tenue par les rentiers d'un savoir de plus en plus scolastique, incapable d'imaginer les nouveaux cursus d'une université de masse (soit dit en passant, la complaisance à l'égard des aspects ouvertement anti-démocratiques de certains grévistes étudiants – ou non étudiants – et la répétition jusqu'à plus soif d'un credo antilibéral débouchant sur le statu quo, ne sont sûrement pas le meilleur moyen de préserver cet héritage...).

Cette crise enveloppe en réalité plusieurs défis mêlés qui concernent certes toutes les universités, mais plus encore celles qui, comme Rennes 2, sont centrées sur les cursus de lettres, de langues et de sciences humaines.

Le défi de la massification

Le premier de ces défis est démographique : c'est celui de la massification. En à peine une génération, depuis la fin des années 60 jusqu'au milieu des années 90, la population de l'enseignement supérieur a quintuplé, passant de 300 000 (1968) à 1 500 000 (1995). La petite fac des Lettres de la Place Hoche accueillait un peu plus de 6 000 étudiants. Au plus fort de son recrutement, Rennes 2 a dépassé les 20 000 inscriptions. Car l'essentiel de cette immense vague s'est dirigée vers les universités pour deux raisons claires et systémiques : ce sont les seuls établissements supérieurs à accueillir tout bachelier postulant – pas de sélection – et pour un coût modeste comparé à ceux du secteur sélectif – faible montant des frais d'inscription. C'est donc vers le secteur universitaire que la plus forte proportion de néo-bacheliers continue de se diriger (exactement 37 %, taux qui grimpe à 58 % pour les titulaires d'un bac général) en dépit d'une légère baisse depuis dix ans.

Les universités se retrouvent donc à devoir gérer et former près de 1 300 000 étudiants (dont 800 000 dans les premiers cycles !), tandis que le secteur sélectif n'en accueille de son côté toutes filières confondues (IUT, BTS,

Écoles supérieures et Grandes Écoles) que 970 000. Mais la répartition de la charge est très différente d'un type d'université à l'autre. Les anciennes filières des « humanités », parfois encore désignées comme « littéraires », comptent 450 000 inscrits, à comparer avec médecine-pharmacie (185 000), droit-science politique (moins de 180 000), ou avec les « sciences » (en dessous des 260 000). Même augmentée d'une filière AES et d'une filière Staps (sports), une université comme Rennes 2 s'est donc trouvée confrontée à cet afflux démographique énorme, à la fois bien plus brutalement que l'enseignement supérieur sélectif, et, parmi les universités, bien plus que les universités « non-littéraires ».

Encore faudrait-il ajouter qu'à l'intérieur même des facultés de Lettres, certaines ont été moins exposées que d'autres : le recrutement de Paris 5 – Descartes n'est pas exactement le même que celui de Paris 8 – Saint-Denis ou de Toulouse – Le Mirail. De ce point de vue encore, celui d'un public massivement issu des petites classes moyennes (« populaires » donc, même si les enfants d'ouvriers y sont peu nombreux), Rennes 2 fait partie de ces universités que leur situation territoriale amène à accueillir et le plus gros des nouveaux étudiants, et les moins bien armés parmi eux. Si bien des printemps « contestataires » fleurissent sur nos campus, c'est sans doute que des traditions se créent. Mais elles ne tiennent guère à une mystérieuse « nature rebelle ». À ces soubresauts périodiques, il y a de bonnes raisons : le choc inouï que les facultés des « humanités » ont dû tout particulièrement encaisser sous les coups de boutoir de la massification, alors même qu'elles disposaient des ressources financières, matérielles et pédagogiques parmi les plus faibles de l'enseignement supérieur.

Un second défi : égalité des chances et sélection par l'échec

Le défi du nombre implique inévitablement un autre : que deviennent ces étudiants une fois entrés dans un cursus ? C'est une question qu'on aimerait avoir à ne pas poser tant les réponses sont atterrantes. Ayant, contrairement à la plupart des systèmes étrangers, ouvert ses portes à tous en faisant du baccalauréat à la fois un certificat de fin d'études secondaires et un ticket d'entrée pour l'université, on se retrouve face à un dilemme pour l'heure sans solution. Car le tri qui ne s'est pas fait avant l'admission, se fait ensuite, et de la pire manière qui soit.

Les universités se retrouvent à gérer et former près de 1,3 million d'étudiants.

Le tri qui ne s'est pas fait avant l'admission se fait ensuite et de la pire manière qui soit.





Cette situation a un coût exorbitant à la fois pour les finances publiques et pour les étudiants eux-mêmes.

L'échec est en effet d'abord massif : 50 % d'étudiants de première année, et ce, malgré un système de compensation unique, permettant d'être reçu par le jeu des « moyennes », dispositif ouvrant le passage à l'année suivante en dépit de lacunes béantes en certains domaines. Ce chiffre a pu varier sensiblement ces dernières années. Et il est vrai qu'à Rennes 2, un ensemble de dispositions a pu atténuer ce véritable jeu de massacre (mise en place de tutorats, premier semestre d'orientation permettant des bifurcations salvatrices). Mais si on ajoute au taux d'échec à l'examen, celui des « évaporations » et des redoublements successifs, c'est dans certaines filières une proportion qui peut atteindre jusqu'à 70 %. Nul besoin d'une comptabilité fine pour comprendre que cette situation, c'en est une seconde caractéristique, a un coût exorbitant, à la fois pour les finances publiques et pour les étudiants eux-mêmes. Enfin, il n'y a aucune surprise à constater que cette sélection présente tous les traits d'une sélection sociale que la liberté d'inscription prétendait éviter.

Il faut je crois insister sur le caractère particulièrement ravageur d'un tel processus. Une chose en effet est d'établir à l'entrée une barrière explicite, fondée sur des critères connus d'avance, autre chose de laisser largement entrer, ce qui vaut engagement implicite de l'institution à conduire l'étudiant à quelque succès. Un tel engagement n'est, dans les formes actuelles de l'organisation universitaire, ni tenable, ni tenu, tout spécialement dans nos universités de lettres, langues et sciences humaines, le droit et la médecine ayant transformé leur première année en barrage très sélectif. Et il est vraisemblable que la loi de 2007 instaurant une procédure d'orientation « active » précédant l'entrée en université, ne changera pas fondamentalement les choses, puisque l'avis et les conseils rendus par l'université sont purement consultatifs.

Bourdieu parlait de « génération abusée ». Si l'on veut se faire une idée très concrète des effets de cette sélection réelle et sauvage s'abattant massivement sur les étudiants les plus vulnérables et les plus modestes pour sauver le principe d'absence de sélection formelle à l'entrée de l'université (et sauver du même coup la bonne conscience égalitaire collective), il est utile de lire l'enquête menée pendant dix ans par Stéphane Beaud en milieu populaire immigré de la région de Montbéliard. On y saisira sur le vif le processus de démoralisation et de frustration de jeunes dont les espérances ne cessent d'être trompées.

Est-ce ainsi que les disciplines éminemment culturelles des humanités peuvent remplir leur mission ? Laisser s'inscrire des centaines d'étudiants en sociologie ou psychologie pour obtenir, cinq ou six ans après, quelques dizaines de psychologues professionnels ou une poignée de docteurs en sociologie, constitue-t-il un processus de distillation fractionnée rationnel et responsable ? Car, c'est là en effet où les espérances suscitées sont les plus déçues que les étudiants sont les plus nombreux. Tant que ce nœud psycho-historique de « la sélection » n'aura pas été dénoué, il ne faut guère espérer de grands progrès.

Et puisqu'à l'évidence, malgré son caractère absurde et injuste, le leurre de la « libre entrée » demeure un dogme intouchable – pas un économiste, pas un sociologue de l'éducation, quelque soit son tropisme politique, n'en conteste l'irrationalité, mais chaque pays doit composer avec ses névroses idéologiques particulières – c'est du côté de l'offre interne qu'il faudra chercher une issue.

Le défi de la formation et de la culture

Lorsqu'on se tourne cependant vers la question des cursus, des filières et de leurs débouchés, c'est à une troisième difficulté qu'on vient se heurter. Comme l'expose Yves Bonny dans ce même numéro, l'université « ne délivre pas seulement des diplômés ». Elle produit des connaissances nouvelles. Elle en produit d'ailleurs bien plus qu'on ne le pense généralement, c'est-à-dire à elle seule plus que les organismes voués à la seule recherche. Et ce sont les facultés d'« humanités » qui ont pour fonction et vocation spécifiques d'éclairer la société sur son propre devenir et ses propres impasses, à charge pour elles d'intégrer ces perspectives à son enseignement, de ne pas seulement dispenser un ensemble de techniques professionnelles, mais de donner à ses étudiants une formation de l'esprit, une « Bildung ». Nous sommes au cœur du problème : concilier la préparation des étudiants à des métiers et places existantes, tout en les armant d'une authentique « culture ».

On ne se débarrassera pas de la question en invoquant rituellement une « culture critique », formule d'autant plus vague et ambiguë qu'elle peut renvoyer à des discours clos, critiques de tout sauf d'eux-mêmes et de leur propres « théories ». C'est là un premier obstacle : la culture d'aujourd'hui ne peut s'identifier à tel dogme disciplinaire et à ses disciples, comme il arrive en certains cursus. Les humanités contemporaines sont créatrices là

La culture d'aujourd'hui ne peut s'identifier à tel dogme disciplinaire. Les Humanités sont créatrices là où elles sont ouvertes.

où elles sont ouvertes et remettent en cause les frontières établies et les domaines réservés. De nouvelles « formations discursives » fondées sur de nouveaux découpages apparaissent. Il n'est guère nécessaire d'« imiter » ce qui se fait ailleurs. Mais a-t-on seulement idée des perspectives de pensée et d'action ouvertes par l'invention américaine des « studies » (qu'il s'agisse des « gender », « gay and lesbian », « post-colonial », « subaltern »... studies), où spécialistes de littérature, de psychologie, d'histoire, de géographie etc. collaborent au défrichage de nouveaux champs ? C'est à présent au croisement de diverses disciplines qu'on peut imaginer des formations à des métiers faisant appel à un background intellectuel qu'il faut bien appeler « culture générale ».

Certes cela nécessite la fabrication de nouveaux types de cours et de nouvelles habitudes de collaboration. Certes cela nécessite aussi que la tâche d'enseignement ne soit pas considérée comme secondaire et réservée aux mauvais chercheurs ! Je connais pourtant des exemples de filières où cette articulation à une culture générale des savoirs « socialement utiles » et indexés à un champ professionnel, est déjà pratiquée avec quelque succès. Mais il faut pour cela renoncer à l'idée bien française que tous les étudiants doivent recevoir dès le départ un type d'enseignement destiné à la minorité de futurs chercheurs. Les Lumières du 18^e siècle avaient su inventer les moyens d'un « espace public » de leurs découvertes. Pourquoi n'en serions-nous pas capables ? Faute de quoi, nous retrouverions en fin de cursus, le même désenchantement pour les « finalistes » que celui des vaincus de la première haie. Marie Duru-Bellat (quand bien même on ne la suivrait pas dans ses conclusions ultimes : « Il y a trop d'étudiants ») a raison de souligner les dégâts d'un « déclassement » dont les causes tiennent certes au marché du travail et au chômage structurel, mais aussi, pour partie à une insuffisante adaptation des formations proposées.

On objectera que l'état d'esprit des étudiants contemporains s'oppose à cette formation mixte où les apprentissages les plus « utiles » sont situés dans une perspective culturelle plus réflexive. Il est vrai que dès le secondaire les élèves les moins bien préparés à la scolarisation développent un « utilitarisme » qu'on retrouve dans le supérieur. Le savoir n'a guère pour eux de sens et d'intérêt intrinsèques. Obtenir le diplôme, passer dans l'année supérieure, quels qu'en soient les moyens, leur suffit. Mais je peux porter

témoignage que les plus instrumentalistes des étudiants, les plus rivés à des préoccupations pragmatistes, sont parfaitement capables d'un véritable éveil intellectuel, à deux conditions : être assurés qu'on leur fournit aussi les compétences qui auront à s'appliquer dans un vrai travail, et être mis en présence d'enseignants qui ne soient pas seulement des « informateurs », mais des « intercesseurs » (le mot est de Deleuze). Cela demande sans doute un peu de talent et beaucoup de travail. Mais « professeur » – de la maternelle à l'université – est un vrai métier, bien que le terme d'« intellectuel » tende à devenir péjoratif – parfois même dans la bouche des politiques.

L'Université ne peut pas tout

Les conditions ainsi esquissées ne sont pas exhaustives. Y compris « en interne ». Sans doute aussi ailleurs, mais à Rennes 2 sûrement, les modalités de recrutement ne sont pas « optimales ». Notre échelle d'organisation manque de lisibilité internationale (ce pour quoi la création d'une « Université européenne de Bretagne » en réseau est une excellente chose, mais la réunion des deux universités rennaises le serait aussi). Les moyens d'une réelle autonomie ne sont pas réunis. La gouvernance demeure enlisée dans des processus bien trop bureaucratiques.

Mais l'Université ne peut pas tout. Le système dual qui caractérise notre enseignement supérieur maintiendra les universités en état de faiblesse tant qu'il ne sera, sinon aboli, du moins assoupli. Les universitaires doivent être audacieux et à l'offensive pour créer des passerelles, des programmes communs, des cursus mixtes avec les Écoles supérieures de leur territoire. Et nous savons bien que l'obtention de ressources dignes de ce nom, s'il ne faut pas hésiter à les diversifier en s'inspirant d'expériences étrangères, sont néanmoins dépendantes d'orientations politiques globales. Il ne fait pourtant aucun doute qu'attendre la réalisation de ces conditions externes favorables dans l'attentisme, le maximalisme verbal et le blocage de toute évolution, serait une bien mauvaise voie. L'invention de l'Université humaniste du 21^e siècle est d'abord entre nos mains.

Bibliographie

Bautier (E.), Rochex (J.Y.), *L'expérience scolaire des lycéens*, Paris, A. Colin, 1998.
 Beaud (St.), *80 % au bac... et après ? Les enfants de la démocratisation scolaire*, Paris, La Découverte, 2003.
 Duru-Bellat (M.), *L'inflation scolaire. Les désillusions de la méritocratie scolaire*, Paris, Le Seuil, 2006.

La tâche d'enseignement ne doit pas être réservée aux mauvais chercheurs.

Professeur est un vrai métier bien que le terme d'« intellectuel » tende à devenir péjoratif, parfois même dans la bouche des politiques.





Arrêtons de parler de Rennes 2 la Rouge !

RÉSUMÉ > *Le président de Rennes 2, Marc Gontard, ne se laisse pas abattre malgré l'agression inqualifiable dont il a été victime lors d'une réunion de rentrée, début septembre. Il défend son université avec énergie, une université qui fut dans le passé à la pointe de l'innovation pédagogique, mais qui souffre de se consacrer presque exclusivement aux sciences humaines, traditionnellement plus sensibles aux mouvements sociaux.*



INTERVIEW > **MARC GONTARD**

PLACE PUBLIQUE > Comment se porte Rennes 2 ?

MARC GONTARD > 17000 étudiants alors qu'on nous annonçait la catastrophe ! Mais l'université irait encore mieux si l'on arrêta de parler de Rennes 2 la Rouge, de Rennes 2 l'université-poubelle !

PLACE PUBLIQUE > C'est une réputation injustifiée ?

MARC GONTARD > Mais oui ! D'abord Rennes 2 n'est pas, et de loin, l'université qui a été la plus perturbée, ni le plus longtemps. Que l'on compare avec Toulouse – Le Mirail, Bordeaux 3 ou Paris 4 – Sorbonne, par exemple... Il n'existe en France que douze universités sur plus de quatre-vingts qui ne sont pas pluridisciplinaires et Rennes 2 est l'un d'entre elles que l'on dit LSHS (Lettres, Langues, Arts, Sciences humaines, Sciences sociales). Nous ne travaillons pas sur des matériaux mais sur de l'humain, c'est pourquoi les universités de ce type sont forcément plus sensibles aux mouvements sociaux.

PLACE PUBLIQUE > Est-ce aussi une université sans débouchés ?

MARC GONTARD > Mais c'est faux ! C'est pourtant une rumeur persistante pour l'ensemble des universités LSHS !

Marc Gontard est le président de l'université de Rennes 2

Rennes 2 porte la plus grande attention à l'avenir professionnel de ses étudiants et l'aide à la réussite est notre priorité. Nous avons mis en place à la rentrée 2008 dans le cursus de licence un dispositif de préprofessionnalisation qui prépare, dès la première année, à la vie professionnelle dans cinq grands domaines : culture et création artistique, santé et social, éducation et formation, administration et organisations et information et communication. Le but est d'offrir aux étudiants un enseignement complémentaire qui, s'ajoutant à une formation disciplinaire solide, vise des objectifs d'insertion professionnelle. Concrètement, les étudiants de première année doivent s'inscrire dans l'un de ces cinq champs professionnels et, dès le milieu de la licence, s'orienter vers des parcours qui mènent à des activités plus précises, avec possibilité de réorientation en cours d'études. Ce dispositif a été reconnu comme « innovant » par le ministère.

PLACE PUBLIQUE > Les licences professionnelles sont comprises dans ce dispositif ?

MARC GONTARD > Non, cela n'est valable que pour les licences dites « généralistes » qui offraient avant tout un savoir disciplinaire auquel nous ajoutons donc un certain nombre de compétences métiers. Nous avons en plus des licences pluridisciplinaires (AES, Administration économique et sociale, LEA, Langues étrangères appliquées) à bon taux d'insertion, ainsi qu'une dizaine de licences professionnelles montées en partenariat avec le monde de l'entreprise et habilitées par le ministère. Elles ne concernent que de petits effectifs, une vingtaine d'étudiants chacune, mais elles ont des débouchés assurés d'avance. L'une d'elles, par exemple, en « Techniques et activités de l'image et du son », à Saint-Brieuc, reçoit des étudiants de toute la France. Enfin, nous avons une trentaine de masters dont la moitié à finalité professionnelle et une dizaine des masters internationaux en collaboration avec des universités étrangères, Madrid, Brasilia, Guadalajara, Hanoï, Lausanne, Budapest, Moscou... Tout cela dément fortement l'image d'université-poubelle !

PLACE PUBLIQUE > Comment suivez-vous l'insertion professionnelle de vos étudiants ?

MARC GONTARD > C'est l'un des rôles du Service universitaire d'information et d'orientation (Suio) et plus parti-

culièrement de l'Observatoire du suivi des parcours étudiants. Cet observatoire a réalisé par exemple une enquête sur la situation des étudiants de masters 2 professionnels, dix-huit mois après l'obtention de leur diplôme en 2005. Les deux tiers des 399 diplômés qui ont répondu avaient obtenu leur premier emploi en moins de sept mois. Huit sur dix avaient une activité professionnelle dix-huit mois après la fin de leurs études, dont 42 % en Bretagne. 46 % travaillaient dans le privé et 38 % dans le secteur public. Huit diplômés sur dix considéraient que leur emploi correspondait à la formation reçue.

PLACE PUBLIQUE > Quelles sont les relations que vous entretenez avec le monde de l'entreprise ?

MARC GONTARD > Depuis deux ans, le président de l'Union patronale d'Ille-et-Vilaine (Upiv) siège au conseil d'administration de Rennes 2. Nous venons, avec l'université de Rennes 1, de signer une convention avec l'Upiv sur les stages et les formations en alternance pour les étudiants. Nous avons besoin de plus de 4000 stages par an. Nous discutons aussi avec d'autres organisations comme avec le groupe « Produit en Bretagne » sur l'importance de la culture dans la labellisation d'un produit. Avec les chefs d'entreprise, nos relations ont beaucoup changé. Certains, qui connaissent le travail que nous effectuons à Rennes 2, m'ont dit avoir défendu l'université, lors du dernier mouvement, contre ceux qui la critiquaient.

PLACE PUBLIQUE > L'enseignement n'est pas la seule mission des universités. Que pèse la recherche à Rennes 2 ?

MARC GONTARD > C'est l'une des missions fondamentales de l'université, dévolue aux 19 unités reconnues par le ministère dans lesquelles travaillent nos enseignants-chercheurs. Il y a la recherche fondamentale, celle que l'on brocarde trop souvent dans nos disciplines, et qui a comme objet principal l'approfondissement d'un savoir, sur un auteur, sur une période historique, sur une langue ou une structure sociale par exemple. Et il y a la recherche finalisée qui a pour objet d'apporter plus directement des services à la société, de l'aider à résoudre des problèmes. Mais il ne peut y avoir de bonne recherche finalisée sans une recherche fondamentale forte en amont, c'est pourquoi toutes nos équipes ont pris l'habitude de répondre à des appels d'offres, de passer des contrats avec des entreprises, des collectivités locales, des ministères fran-

Rennes 2 porte la plus grande attention à l'avenir professionnel de ses étudiants.

Avec les chefs d'entreprise, nos relations ont beaucoup changé.





La recherche nous permet d'être à l'écoute de la société.

çais ou étrangers. Cette recherche en sciences humaines et sociales collabore de plus en plus activement avec les équipes de « sciences dures », en particulier sur les questions d'usage, d'acceptabilité des produits, d'ergonomie ou sur les conséquences sociales de telle ou telle pratique comme la déforestation en Amazonie. Elle est parfois en concurrence avec des laboratoires et des bureaux d'études privés. Elle nous permet d'être à l'écoute de la société et de nous projeter dans les dispositifs d'innovation dont nous aurons de plus en plus besoin pour sortir de la crise.

PLACE PUBLIQUE > Un exemple de cette recherche finalisée ?

MARC GONTARD > Le projet Loustic¹ a été déposé par la Maison des sciences de l'homme en Bretagne dans le cadre du contrat de programme état-région. Loustic associe des laboratoires des quatre universités de Bretagne, de l'Institut d'électronique et télécommunications de Rennes, de l'Irisa/Inria², de l'ENS Cachan³, antenne de Bretagne, et de l'École nationale supérieure des télécommunications de Bretagne. Il s'articule au groupement d'intérêt scientifique Marsouin qui effectue des recherches en sciences humaines et sociales sur les usages et teste des produits et des services en cours de développement. C'est un sociologue de Rennes 2 qui l'a créé et un psychologue qui le dirige. On dit souvent que les études de psychologie ne débouchent sur rien : eh bien ! Voilà un modèle dynamique de pratique innovante qui associe l'ergonomie, l'acceptabilité des nouveaux dispositifs ou matériels dans l'électronique, l'informatique, l'automobile... Je pourrais également évoquer d'autres laboratoires, comme M2S (Mouvement, Sport, Santé) spécialiste de l'étude du mouvement ou Costel (Climat et occupation du sol par télédétection) et Espace et sociétés (dynamiques sociales et spatiales, territorialité, politiques urbaines), qui sont des équipes CNRS.

PLACE PUBLIQUE > La publication de travaux de recherche reste un critère d'évaluation des enseignants ?

MARC GONTARD > Bien sûr. C'est toujours pratiquement le seul, même si la LRU fait évoluer les choses dans le bon sens par la prise en compte de l'ensemble des missions des enseignants-chercheurs, dont l'enseignement et l'administration. Notons qu'en matière de publication des travaux de recherche, Rennes 2 a créé sa propre maison

d'édition, les Presses universitaires de Rennes, qui surpassent aujourd'hui les Presses universitaires de France. Les Pur publient près de 200 ouvrages par an et plusieurs revues scientifiques. Elles sont devenues la maison d'édition des neuf universités du Grand-Ouest et les premières Presses universitaires en France.

PLACE PUBLIQUE > Alors, comment se fait-il que l'on parle tant de Rennes 2 comme d'une université qui ne marche pas ?

MARC GONTARD > Si Rennes 2 ne marchait pas, nous n'aurions pas été la première université LSHS à bénéficier des nouvelles compétences en matière budgétaire et de gestion des ressources humaines, à partir de janvier 2010. Fondamentalement, on parle de Rennes 2 parce que la stratégie de blocage des cours, la seule que connaissent malheureusement les étudiants les plus engagés, affecte à chaque fois l'université toute entière, alors que dans les universités pluridisciplinaires, si le secteur LSHS est touché, les autres secteurs fonctionnent. Cette spécialisation en LSHS, qui peut être un atout, mais qui nous rend trop sensible aux mouvements sociaux et qui nous fragilise, vient de la création de Rennes 2 en 1969. Lors de la séparation des deux universités, en effet, toutes les autres disciplines, droit, sciences économiques, sciences, médecine, ont dressé autour des sciences humaines une sorte de cordon sanitaire. Même la philosophie est partie à Rennes 1 ! Et aujourd'hui nous payons toujours les conséquences de cette fracture politique. À l'Université de Bretagne-sud, pluridisciplinaire, le pôle lettres, langues, sciences humaines de Lorient a été bloqué plus longtemps et plus durement qu'à Rennes 2 et les examens ont dû être reportés en septembre. Qui l'a su ?

PLACE PUBLIQUE > Pourquoi n'avez-vous pas fait appel aux forces de l'ordre ?

MARC GONTARD > Mais je l'ai fait ! Seulement, ce n'est pas

1. Laboratoire d'observation des usages des technologies de l'information et de la communication.

2. Irisa : Institut de recherche en informatique et systèmes aléatoires. Inria : Institut national de recherches en informatique et automatismes

3. L'École normale supérieure de Cachan (antenne de Bretagne) prépare chaque année 350 étudiants à l'agrégation et au doctorat en économie-droit-gestion, en informatique-télécommunications, en mathématiques, en mécanique et en sciences du sport. Elle développe également des activités de recherche au sein de l'Université européenne de Bretagne dont elle est membre-fondateur. Elle est établie sur le campus de Kerlann, à Bruz.

Créées par Rennes 2, les Presses universitaires de Rennes surpassent aujourd'hui les Presses universitaires de France.

Marc Gontard souhaite une fusion des universités de Rennes.

moi qui suis responsable de la mise en œuvre des forces de l'ordre. C'est le préfet qui décide en concertation avec le ministère. C'est pourquoi, alors qu'on nous a accusés de laxisme, nous avons dû faire appel à une équipe de vigiles pour sécuriser le campus et empêcher l'installation du squat des « autonomes » dans le fameux hall B, avec déménagement du mobilier de l'université. Mais vous imaginez aussi pour une université comme la nôtre, dont le budget est bien inférieur à celui des universités scientifiques, ce que peut coûter l'emploi de vingt-cinq vigiles pendant plus d'un mois ?

PLACE PUBLIQUE > Comment voyez-vous l'avenir ?

MARC GONTARD > Aujourd'hui Rennes 1 et Rennes 2 se sont beaucoup rapprochées. Nous agissons ensemble. Nous avons des services communs, des unités de recherche partagées, nous sommes engagés dans un bon nombre d'actions mutualisées...

PLACE PUBLIQUE > Jusqu'à vouloir fusionner ?

MARC GONTARD > N'allons pas trop vite ! Rennes 1 figure au classement mondial de l'université de Shanghai (entre la 402^e et la 503^e place) et craint qu'une fusion ne la fasse rétrograder. Le rapprochement se fait donc en douceur...

PLACE PUBLIQUE > Mais sûrement ?

MARC GONTARD > Je le souhaite !





Rennes Atalante a 25 ans Universités et entreprises travaillent ensemble

RÉSUMÉ > *Les mondes universitaire et économique sont en interaction forte et permanente au sein de la technopole Rennes Atalante qui vient de fêter ses vingt-cinq ans. Ces deux mondes sont en train de changer et de se rapprocher. Ils se « frottent » ensemble à des projets communs de formation ou de recherche et contribuent ensemble à la richesse commune du territoire.*



TEXTE > **CLAUDE LABIT**

Rennes Atalante, technopole de Rennes et de Saint-Malo, vient de fêter son 25^e anniversaire en cette année 2009, l'occasion à la fois de faire un bilan des activités menées et de la trajectoire poursuivie tout au long de ce quart de siècle et surtout de se projeter dans l'avenir pour le quart de siècle suivant ! Il semble évident que l'une des lignes de forces essentielles à analyser et à conforter est l'interaction nécessaire entre deux mondes aux logiques et finalités complémentaires, le monde académique de la recherche et de l'innovation et celui du monde économique dont le facteur de croissance d'avenir reconnu reste également résolument orienté vers l'innovation.

La base indispensable: un tissu universitaire riche et reconnu

Le monde académique est présent de longue date sur le site rennais ; il est étendu et diversifié en thématiques et en nature d'institutions, par la présence des deux Universités Rennes 1 et Rennes 2, des organismes nationaux de recherche tels le CNRS, l'Inria, l'Inserm, l'Inra, le Cemagref, le BRGM tous présents à Rennes ce qui, pour

Claude Labit, diplômé de l'École nationale supérieure des Télécommunications, est directeur de recherches à l'Inria dont il a dirigé le site de Rennes. Il est président de la technopole de Rennes - Saint-Malo depuis 2007.

un même site universitaire en région hors Ile-de-France, constitue une densité extrêmement forte d'acteurs, enfin les grandes écoles de formation supérieure telles que l'École supérieure d'électricité, l'Institut Telecom, Agrocampus, l'ENSCR (Ecole de chimie), l'Insa de Rennes, l'antenne de Bretagne de l'ENS-Cachan, l'ESC-Rennes, l'Ensaï (École de la statistique) et bien d'autres encore qui contribuent à faire de cette métropole, une cité au visage jeune et tournée vers la société de la connaissance, tournée également vers le monde, de par ses nombreux échanges internationaux tant économiques et culturels qu'universitaires.

Une Zirst, quel drôle de sigle !

Une des étapes heureuses dans ce parcours historique fut, en 1984, de s'inscrire dans une démarche politique, pionnière à l'époque, sous l'impulsion du maire de Rennes, Edmond Hervé, président du district de Rennes, en se portant candidat et en obtenant de l'État la création d'une Zirst (Zone pour l'innovation et les réalisations scientifiques et techniques) qui fut très rapidement rebaptisée du plus joli nom de « technopole », s'anglicisant facilement sous la forme de Techno-Park ou plus généralement de Science Park. Le concept initial, qui prévalait à cette création, reste une dimension stratégique de Rennes Atalante, celle d'associer systématiquement en son sein c'est-à-dire au sein de ses instances de gouvernance, de réflexion, d'action et de communication, et de manière trilatérale, trois grandes catégories d'acteurs : les acteurs du monde de la recherche publique, les centres de recherche et développement et les entreprises de technologies innovantes, les représentants de l'État et des collectivités territoriales associées au projet et au financement de la technopole.

Ces trois piliers de l'édifice technopolitain ont à bâtir une stratégie de développement économique en commun. Est-ce aisé, tout en respectant leurs logiques propres et missions respectives ? Tel est l'enjeu du partenariat que nous élaborons depuis 25 ans et souhaitons continuer à conforter. Cette « mayonnaise » partenariale a clairement pris dès la phase initiale de ce projet par le biais d'une volonté politique et ambitieuse forte relayée par les acteurs universitaires et industriels. Elle se concrétise désormais en 2009 par cinq sites technopolitains (quatre à Rennes et un à Saint-Malo), plus de 240 adhérents

(entreprises et laboratoires) et plus de 16 000 emplois directs, des thématiques de recherche-développement innovantes fortement visibles autour des technologies de l'information et de la communication, de la biologie-santé, de l'agronomie et de la mécanique-productique.

Le mot d'ordre : réagir au quotidien

S'il est bien un univers où, naturellement, on se doit d'évoluer en permanence, c'est à n'en pas douter celui de la recherche et de l'enseignement supérieur. L'avancée des connaissances crée cette nécessité de mouvement et d'éternel questionnement intellectuel autour de nouveaux défis scientifiques à relever et de verrous technologiques à lever. Le renouvellement générationnel crée également ce besoin et il est essentiel que les acteurs universitaires au sens large, accompagnent voire anticipent cette dynamique.

Le parallèle est assez aisé à établir dans le monde de l'entreprise, en particulier celle tournée vers l'innovation technologique et les nouveaux usages à inventer. Le monde extérieur, tant économique que sociologique, change tout autour de l'entreprise ; elle se doit de prendre en compte ces évolutions systématiquement et avec une dimension d'analyse et de réactivité fortes. Se projeter sur l'avenir, être en avance sur les réalisations et comportements futurs, prendre des risques intellectuels en la matière, telles sont des lignes de force et des sentiments communément partagés par les acteurs technopolitains de Rennes Atalante.

Encore plus peut-être que dans d'autres secteurs culturels et économiques, pour ce qui est de la recherche et de l'innovation, tout ne peut s'inscrire dans une démarche programmatique figée à l'avance. Le rythme usuel par exemple des contrats quadriennaux universitaires qui permettent de proposer un plan d'actions de recherche, une carte de formations renouvelée tous les quatre ans, est bien sûr nécessaire mais cette offre se doit d'être repensée et amendée en mode réactif au quotidien. Se donner donc régulièrement une feuille de route, établir des jalons intermédiaires de progression et maintenir un regard critique sur la trajectoire effectuée ou proposée pour l'avenir, voici clairement une démarche commune que nous retrouvons tant parmi les acteurs académiques que chez les industriels de la technopole.

La technopole réunit trois partenaires : les centres de recherche, les entreprises innovantes, l'État et les collectivités territoriales.

Ils doivent se projeter dans l'avenir, se maintenir en avance et prendre des risques.





Le processus de l'innovation est parfois long et tortueux.

Université et entreprises se retrouvent dans la phase de transfert et de valorisation des connaissances.

L'innovation, une idée vieille comme le monde

« La nouveauté, c'est vieux comme le monde », disait Jacques Prévert. Nous pouvons aisément paraphraser cette citation à propos de l'innovation, du transfert et de la valorisation issus de découvertes intellectuelles. Sans remonter à l'Antiquité, la seule évocation de Léonard de Vinci atteste que ce grand chercheur et créateur, aux multiples compétences, innovait déjà, sans le savoir peut-être, dans un domaine que nous appellerions désormais « sciences pour l'ingénieur ». De la même manière, par ses travaux de laboratoire puis par ses applications à la santé humaine, Louis Pasteur innovait dans le secteur de la biologie-santé, tant sur le plan de ses découvertes fondamentales que dans sa pratique.

Ces deux exemples historiques ne sont pas uniques mais illustrent historiquement des domaines scientifiques riches en transfert et valorisation de nos jours; ils peuvent bien sûr être démultipliés à l'infini pour illustrer le processus de la découverte scientifique qui conduit, par un chemin parfois long et tortueux, à l'avancée de connaissances mais aussi à la réalisation d'innovations technologiques. Il n'est pas inutile de répéter pédagogiquement cela, à une époque où ont cours des théories créationnistes, où fleurissent des raisonnements ascensionnels et où apparaît un rejet des technologies ou de leur compréhension même partielle.

Les mondes académique et industriel ne s'ignorent plus

Il y a des idées reçues, politiques ou sociologiques, qui ont la vie dure. Affirmer actuellement, comme on l'entend malheureusement encore parfois, que ces deux mondes, académique et industriel, ne se connaissent pas, ne se « frottent » pas ensemble à des projets communs de formation ou de recherche, ne contribuent pas ensemble à la richesse commune d'un territoire, c'est volontairement ignorer la réalité. L'université possède assurément son rôle essentiel d'entretien et d'avancée des fondements de la connaissance. L'entreprise a, quant à elle, la nécessité de développer des réalisations technologiques, des prototypes et des produits qui assureront leur propre développement économique et celui du territoire. Ces rôles disjoints en apparence se recoupent dans la phase de transfert et de valorisation, mission essentielle et reconnue

désormais dans les plans d'actions stratégiques des établissements d'enseignement supérieur et de recherche.

Une multitude de guichets de financement, d'appels à projets, de mécanismes incitatifs et de cadres de collaboration existent désormais pour faire en sorte que des projets partenariaux naissent. Citons bien sûr les recherches doctorales menées en partenariat industriel tels les contrats Cifre, les projets financés par l'Agence nationale de la recherche (ANR) déposés par un consortium constitué bien souvent de manière mixte d'acteurs universitaires et industriels; il en est de même de projets intégrés (« Integrated project ») financés par le programme-cadre européen de R&D.

Les pôles de compétitivité mis en place récemment sur les différents territoires régionaux et y compris les quatre pôles en Région Bretagne (sur les thématiques Images et Réseaux, Mer, Agronomie-agroalimentaire, Voiture du futur) sont à considérer comme les « agences » thématiques impulsant de tels projets collaboratifs et innovants, rapprochant ces acteurs en développant les volets de prospective, de prospection, d'intégration et de démonstration de nouveaux prototypes et usages. Enfin, à titre d'actualité récente, il est important d'évoquer la perspective de création de fondations universitaires qui établiront encore une autre passerelle entre le monde universitaire et le monde entrepreneurial, par des investissements et donations financières sur projets.

Les acteurs académiques en lien direct avec des thématiques de recherche à coloration technologique sont bien sûr fortement sollicités pour de tels partenariats recherche-industrie mais les acteurs académiques des sciences humaines et sociales ne sont pas absents de ce contexte de collaboration. La nécessité d'études approfondies autour des comportements sociologiques, de l'ergonomie de nouveaux outils, de l'appropriation culturelle de nouvelles technologies, est désormais acquise. Il en est de même pour la production de contenus numériques dont l'innovation culturelle et pédagogique est une des conditions essentielles de l'innovation dans les arts numériques ou le e-learning. La place rennaise est, en ce sens, historiquement pionnière en de nombreux événements culturels innovants.

Entre recherche et innovation, une véritable continuité

Le vieux débat différenciant voire opposant la recherche fondamentale à la recherche appliquée semble désormais révolu; il est absolument admis qu'il y a « des » recherches et surtout des cycles de recherche conduisant, séquentiellement ou en parallèle, à faire avancer des connaissances fondamentales, à les confronter à la validation expérimentale, puis à les insérer dans un processus d'innovation technologique, pour se conclure par un test auprès d'utilisateurs ou celui de validation clinique. Pratiquement, cette séquence ne se déroule pas de la même manière pour toutes les disciplines universitaires ni linéairement quant à son déroulement; des allers-retours sont fréquents ce qui explicite concrètement ce continuum de préoccupations, de réflexions et d'actions reliant recherche et innovation.

Pour ne prendre que deux exemples à fort développement et enjeux actuels tant scientifiques qu'économiques, l'aller-retour continu entre les fondements de la théorie de l'information et les réalisations technologiques informatiques est permanent dans le domaine des sciences et technologies de l'information et de la communication (Stic); Il en va de même entre la biologie fondamentale et la pharmacologie dans le domaine, en plein essor, des biotechnologies.

Les dix ans d'Emergys: 58 entreprises en activité, 470 emplois créés

Les missions de la technopole Rennes Atalante sont multiples, de l'animation et la promotion du territoire et de ses acteurs à celle du développement des entreprises de technologies innovantes. Parmi celles-ci, à n'en pas douter, l'une des tâches les plus enthousiasmantes est celle qui porte sur l'incubation et la création de nouvelles « start-up » issues ou en lien avec les établissements d'enseignement supérieur et de recherche. L'incubateur régional Emergys qui s'appuie sur les sept technopoles en Bretagne et qui est coordonné par Rennes Atalante, créé dans le cadre de la loi sur l'innovation en 1999, vient de fêter ses 10 ans d'activité avec un beau bilan de 100 projets incubés; certains parmi eux sont encore en incubation mais à ce jour, 73 entreprises de technologies innovantes ont été créées, dont 58 sont encore en activité et présentent globalement 470 emplois directs.

Il y a un esprit constructif, inventif derrière cette démarche de création d'entreprises ce qui fait que l'accompagnement de ces projets est extrêmement passionnant et enrichissant; il y a également la concrétisation explicite du lien entre les recherches de nature fondamentale et la construction d'une activité économique, source de richesses et d'emplois, par le transfert et la valorisation de connaissances et d'expertise issues de ces recherches. En aucune façon, cette démarche n'est un long fleuve tranquille mais elle mérite d'être connue, vécue et expliquée pédagogiquement auprès des jeunes scientifiques qui sortent du milieu universitaire à l'issue de leurs formations doctorales ou postdoctorales. Ceux-ci en effet viennent de réaliser un premier projet professionnel tourné vers l'innovation et à ce titre, possèdent bien souvent un bagage de compétences tout à fait valorisable au travers d'une telle création d'entreprise.

L'appui apporté lors de ces phases de maturation de projets et premiers mois de démarrage de l'activité entrepreneuriale est stratégique. Les écueils à éviter ne s'avèrent pas être principalement de nature scientifique car bien souvent l'expertise en ce domaine est au rendez-vous et est consolidé par un lien maintenu avec la structure de recherche accompagnante; ils sont plus de nature économique, par la nécessité de disposer d'une analyse et d'une vision claire du positionnement du projet sur le plan national voire international; ils peuvent être également de nature managériale par la constitution d'une véritable équipe associant compétences scientifiques et technologiques mais aussi de gestion et de marketing.

Un schéma régional sur l'innovation

L'État comme les collectivités régionales ont récemment remis à plat leur schéma d'organisation et d'impulsion des filières d'innovation: une stratégie nationale de recherche et d'innovation a récemment été élaborée par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche; sur le plan régional, un schéma régional sur l'innovation (SRI-Bretagne) a été conçu. Dans les deux cas, le transfert et la valorisation de compétences et de connaissances issues de la recherche publique vers le monde économique est au cœur du dispositif, avec la nécessité de construire un continuum performant d'acteurs et de relais impulsant cette politique en faveur de l'innovation.

Entre recherche fondamentale et recherche appliquée, le vieux débat semble révolu. Les allers-retours sont fréquents entre les fondements de la théorie et les réalisations technologiques.



L'un des éléments fragiles reste la phase essentielle de prospection des projets éligibles à une valorisation, celle des projets liés à une création d'entreprises, enfin celles de leurs porteurs scientifiques. Ce travail est de longue haleine et clairement à entretenir et à remettre régulièrement au premier plan. L'autre phase à conforter concerne la maturation des projets permettant de dépasser l'étape initiale et essentielle de preuve de concept pour celle de construction du projet entrepreneurial. Des fonds de maturation de tels projets sont en cours de constitution tant au plan régional qu'au sein des organismes de recherche ou de futures sociétés de valorisation issues des établissements d'enseignement supérieur.

Quelques clés du succès

Rennes Atalante a développé et amplifié depuis 25 ans sa stratégie en faveur du développement économique du territoire par le biais de la synergie entre Universités et entreprises, la création d'entreprises de technologies innovantes et du renforcement du potentiel de R&D au sein des entreprises existantes.

L'un des rôles et mission-clés de la technopole est la mise en place d'outils favorisant la constitution de réseaux d'acteurs telles les conférences « Matinales » réunissant mensuellement (plus de 200 éditions à ce jour) une centaine de participants, et associant bien souvent, comme intervenants sur une thématique scientifique ou technologique précise, un acteur académique, un partenaire industriel et un « end user ». Ces conférences se tiennent sur les sites universitaires, ouverts ainsi aux partenaires industriels. En symétrie, des visites d'entreprises sont parfois associées à ces conférences permettant au public académique de mieux appréhender le potentiel industriel du site.

L'aide aux entreprises investissant dans la R&D, dans leur phase de création mais aussi dans leur phase de développement au-delà des cinq premières années, par une écoute et une disponibilité de chargés de mission est également primordiale. Un programme intitulé « Essor » financé par Rennes Métropole vise à cet objectif essentiel de conforter ce développement et d'anticiper d'éventuelles difficultés liées à une croissance ou une évolution nécessaire de l'entreprise.

Enfin, une bonne connaissance du tissu académique par un lien direct avec les personnes et les structures en

charge de la valorisation au sein même des établissements d'enseignement supérieur et de recherche permet d'assurer ce lien absolument nécessaire.

L'innovation n'est pas un sujet nouveau. Elle est, par nature, en perpétuel renouvellement. Nous nous attachons, avec enthousiasme, à participer à cette évolution continue pour faire fructifier ce maillon essentiel de développement économique de nos territoires en plein cœur de la société de la connaissance.

Les chiffres-clés

- Rennes Atalante fédère
- 252 entreprises de technologie employant 16 120 salariés (+ 751 emplois nouveaux en 2008)
- 12 centres de recherche publics
- 39 établissements d'enseignement supérieur
- Près de 60 000 étudiants
- Plus de 4 000 chercheurs

« Être de plus en plus présents sur la scène internationale »

RÉSUMÉ > *L'Université européenne de Bretagne est le Pôle de recherche et d'enseignement supérieur des universités et des grandes écoles bretonnes. Une originalité dans le paysage français. Cet outil de coordination de la recherche est aussi un moyen d'accroître la réputation internationale de l'enseignement supérieur en Bretagne. Elle s'est fait connaître par son projet de réseau numérique à très haut débit qui reliera l'an prochain tous les membres de la communauté universitaire (72 000 étudiants, 6 000 enseignants-chercheurs, techniciens et personnels administratifs et 150 laboratoires).*



INTERVIEW > **BERTRAND FORTIN**

PLACE PUBLIQUE > Bertrand Fortin, vous êtes professeur d'électronique. Vous avez dirigé l'IUT de Rennes puis présidé l'université de Rennes 1. Vous présidez depuis deux ans l'Université européenne de Bretagne. Expliquez-nous ce qu'est l'UEB.

BERTRAND FORTIN > L'Université européenne de Bretagne est un des quinze Pôles de recherche et d'enseignement supérieur (Pres) français. Notre sommes un Établissement public de coopération scientifique. Le champ de cette coopération s'exerce sur l'ensemble de la Bretagne. L'UEB n'est donc pas la cinquième université de Bretagne, à côté de Rennes 1 et Rennes 2, de Brest (UBO) et de Bretagne Sud (UBS), mais la confédération de 23 établissements qui sont tous acteurs de la recherche publique en Bretagne. Les neuf fondateurs sont les quatre universités et cinq grandes écoles¹. Quatorze autres grandes écoles, établissements de santé et organismes de

Bertrand Fortin, professeur des universités, ancien président de l'université de Rennes 1 (2003-2008), est président du Pôle de recherche et d'enseignement supérieur (Pres) Université européenne de Bretagne depuis mai 2007

1. Agrocampus Ouest, Insa, l'École supérieure de chimie de Rennes, École normale supérieure de Cachan – antenne de Bretagne et Télécom Bretagne.





recherche sont membres associés². L'établissement est chargé de conduire des projets d'intérêt commun qui concernent la recherche (développement de réseaux de recherche, de projets transversaux), l'ingénierie de la valorisation de la recherche, le doctorat, et le développement à l'international, le numérique et l'ingénierie de la formation tout au long de la vie.

PLACE PUBLIQUE > On ne s'inscrit pas à l'UEB ?

BERTRAND FORTIN > L'UEB n'inscrit pas d'étudiants ni de doctorants. L'UEB est un opérateur d'état en région assurant des missions de coopération et de montage de projets entre universités et grandes écoles. Ce type d'organisme a été créé par la loi de programme pour la recherche du 18 avril 2006. Un sentiment prédominait chez les présidents d'université qu'une des réponses à la stimulation de la recherche était de mettre les établissements et les laboratoires en réseau et de renforcer les synergies, c'est-à-dire d'agir nous-mêmes pour ne pas subir systématiquement des réorganisations imposées « d'en haut ». En même temps naissaient les Pôles de compétitivité qui réunissaient des industriels et des laboratoires publics et privés, ainsi que des réseaux de recherche d'excellence. Ceci explique bien pourquoi nous nous situons dans une stratégie d'ingénierie de projet et non d'opérateur de recherche ou de formation.

PLACE PUBLIQUE > Les universités bretonnes travaillaient déjà ensemble ?

BERTRAND FORTIN > Oui. En dehors des accords de recherche, existait depuis 2001 l'association Université de Bretagne qui regroupait les quatre universités, l'IUFM et la Conférence des grandes écoles de Bretagne (CDGEB). Les IUT, composantes internes des universités, disposaient aussi de leur propre association régionale. La CDGEB et l'université de Bretagne fonctionnaient sur un mode coopératif plus souple, avec la formation comme activité centrale. L'association université de Bretagne a été dissoute le 27 août 2009.

PLACE PUBLIQUE > Quelles étaient les raisons de cette coopération des universités et des grandes écoles ?

BERTRAND FORTIN > C'était de faire mieux ensemble ce que chacun avait du mal à faire tout seul : l'information des lycéens, les préinscriptions et les inscriptions des ba-

cheliers, l'observation de l'insertion professionnelle des diplômés avec des visions locales et régionales, la coordination des actions de formation continue (la « formation tout au long de la vie »), et le développement de contenus pédagogiques et de services numériques. Dès ce moment nous avons même pris de l'avance dans ce domaine.

PLACE PUBLIQUE > Rennes 1 et Rennes 2 ont pu travailler ensemble pendant cette période ?

BERTRAND FORTIN > Les échanges ont été permanents aussi bien dans la phase de montage du Pres que dans sa mise en place. Les services interuniversitaires, notamment en sport, santé et culture se sont renforcés, de même que les coopérations en formation et en recherche : deux exemples parmi tant d'autres, celui du Caren (Centre Armoricaïn de Recherche en ENvironnement) et celui des statisticiens de Rennes 2 qui ont rejoint le laboratoire Immar porté par Rennes 1 et le CNRS. Nous avons même élaboré en octobre 2005 un document de travail qui définissait les pistes pour faire converger les deux établissements.

PLACE PUBLIQUE > Et vous n'avez pas pu continuer ?

BERTRAND FORTIN > Nous avons effectivement été stoppés dans notre élan, mais pas seulement à cause des événements liés au CPE³ comme certains le disent. Il fallait que nous soyons réactifs face à l'actualité imposée par la loi recherche : nous avons ainsi engagé dès la fin 2005 des discussions sur la création d'un Pres métropolitain (rennais) avec les grandes écoles. Celles-ci étaient partantes à condition de garder leur identité. De leur côté, l'UBO et l'UBS, craignaient de perdre en visibilité. Finalement, nous avons choisi de créer un Pres régional, tout à fait atypique à l'époque, qui nous permettait d'atteindre une masse critique acceptable. La mise en place

2. Les centres hospitaliers de Rennes et Brest, le Centre régional de lutte contre le cancer, le Cemagref, l'Inria, l'École des hautes études en santé publique, l'École nationale des ingénieurs de Brest, l'École nationale de la statistique et de l'analyse de l'information, l'École nationale supérieure des ingénieurs des études des techniques d'armement, l'École navale, l'École spéciale militaire de Saint-Cyr, l'Institut d'études politiques de Rennes, le site de Roscoff de l'Université Pierre-et-Marie-Curie et Supélec (campus de Rennes).

3. Contrat première embauche. Annoncé le 18 janvier 2006 par Dominique de Villepin, alors premier ministre, ce contrat à durée indéterminée à destination des moins de 26 ans rencontra une très vive opposition qui conduisit à sa non application bien qu'il ait été instauré par la loi du 2 avril 2006.

Bertrand Fortin, président de l'Université européenne de Bretagne

de l'UEB, puis le long cheminement du passage aux compétences élargies des universités, en conformité avec la loi Liberté et responsabilité des universités, ont induit le gel des réflexions sur un plus grand rapprochement entre Rennes 1 et Rennes 2. Mon sentiment personnel n'a pas évolué: si nous voulons allier efficacité et visibilité internationales durables, il faudra encore rapprocher les deux universités rennaises. Strasbourg, Aix-Marseille, Montpellier ... nous ouvrent la voie.

PLACE PUBLIQUE > La Région a-t-elle pesé fortement sur votre décision de bâtir un Pres régional?

BERTRAND FORTIN > La Région a rapidement manifesté une préférence nette pour la dimension régionale. Ce sont des critères objectifs en termes de masse critique de chercheurs et de doctorants, ainsi que les succès de nos coopérations régionales, qui nous ont amenés à opter pour cette dimension régionale et non métropolitaine. Évidemment la Région s'est félicitée de notre décision et nous accompagne dans nos projets. Notre démarche permet ainsi de mieux affirmer le positionnement de la Région Bretagne et donc de ses métropoles, comme région de la connaissance au sens européen du terme.

PLACE PUBLIQUE > Aujourd'hui, quelles sont vos missions?

BERTRAND FORTIN > Les principales missions concernent la recherche et sa valorisation, le doctorat, la promotion internationale, le numérique, l'observatoire des diplômés et la formation tout au long de la vie. En recherche, nous venons de financer cinq réseaux et treize équipes transversales et trois chaires internationales. Nous venons de remporter un appel d'offre européen sur la mobilité des chercheurs: le financement obtenu sera voisin de 5 millions d'euros pendant quatre ans. Seul un autre Pres a été retenu, ce qui montre notre capacité à répondre à des appels internationaux très sélectifs. Nous voulons aussi intensifier la valorisation de la recherche: coopération avec les entreprises, protection de la propriété intellectuelle, transfert de connaissances et de savoir-faire, accompagnement vers la création d'entreprises innovantes ... Au total sur ces activités nous aurons mobilisé avec le concours de la région Bretagne et de l'Europe, une somme voisine de 5 millions d'euros pendant trois ans. La promotion internationale et l'appui à la formation des doctorants et à son internationalisation auront chacune consommé en-



viron 1 million d'euros pendant le même temps. Enfin nous avons une forte action sur le numérique, les outils comme les services. Le budget sur les exercices 2008-2009-2010 dépasse les 11 millions d'euros auxquels il faudra rajouter les 60 millions d'euros du « projet UEB c@mpus ».

PLACE PUBLIQUE > Pourquoi ce projet qui mobilise tant de crédits?

BERTRAND FORTIN > L'idée de base du projet « UEB C@mpus », est que les universités, les grandes écoles et les organismes de recherche ne travailleront bien ensemble que lorsque leurs étudiants, leurs enseignants, leurs chercheurs, leurs personnels seront reliés de la manière la plus simple et la plus rapide possible. Nous sommes maître d'ouvrage d'un réseau à très haut débit entre Rennes, Saint-Brieuc, Lannion, Brest, Quimper, Lorient et Vannes. Instantanément, n'importe quel étudiant, n'importe quel usager de nos établissements puisse, de partout, avoir accès à toutes les ressources disponibles (même de-





puis Saint-Malo, Roscoff, Pontivy, Paimpont, Morlaix...).

PLACE PUBLIQUE > N'était-ce pas déjà le cas avec le réseau Mégalis?

BERTRAND FORTIN > Mégalis remplira son office jusqu'au printemps 2010. Notre projet, lui, offrira à partir de mai 2010 les mêmes débits et qualités de service que celles des plus grands sites universitaires français et européens, soit par exemple à Brest, un débit 500 fois supérieur au débit actuel. Nous pourrions alors nous doter des équipements de visioconférence les plus performants et de tout un panel de services de télétravail et de classes virtuelles. De même, ce réseau offrira au chercheur un outil de travail très puissant, ne serait-ce qu'en permettant de partager la puissance de calcul et de stockage d'informations réparties sur les différents sites. Imaginez un étudiant brestois accédant depuis chez lui, son amphi ou sa bibliothèque, à des cours en temps réel ou en différé dispensés à Rennes, à des catalogues de ressources en ligne mutualisés, à des forums de discussion, disposant de son agenda, du planning de ses examens, de ses notes de cours, des ressources offertes par les programmes internationaux d'échanges des universités et grandes écoles de Bretagne... Imaginez l'équivalent pour les chercheurs. Ce cybercampus va réunir 72 000 étudiants, 6 000 personnels enseignants, chercheurs et administratifs et près de 150 laboratoires, sans compter les partenaires industriels de la recherche. L'université et les grandes écoles vont réellement être à la pointe européenne dans ce domaine et ce pendant quelques années.

PLACE PUBLIQUE > Tout cela est financé?

BERTRAND FORTIN > Oui! Pour le réseau très haut débit, l'enveloppe financière est de 8 millions d'euros. Elle provient, via le contrat de projet État-Région, de l'État (pour 2 millions d'euros), de la Région Bretagne (pour 2 millions d'euros), et de l'Europe (pour 4 millions d'euros). Pour le projet UEB C@mpus, les études et l'ingénierie vont être financées à hauteur de 1,1 million d'euros venant de l'État via le plan de relance, de la Région et autant de la Caisse des dépôts. Pour les investissements immobiliers, les équipements et le fonctionnement, nous disposerons de 30 millions d'euros de l'État et autant de la Région et des collectivités. De nouveaux bâtiments vont être construits à Rennes et à Brest pour abriter les maté-

riels et leur environnement. Nous allons devoir innover sur les méthodes de réalisation de ce projet, notamment en faisant appel à du partenariat public-privé.

PLACE PUBLIQUE > Le cybercampus n'est pas votre seule activité?

BERTRAND FORTIN > Non. J'ai déjà évoqué nos missions en faveur de la recherche, de la valorisation et de la promotion internationale. Il faut ajouter d'autres priorités: par exemple l'accompagnement des doctorants (bac + 8) vers l'emploi. Ils sont près de 2 800 en Bretagne réunis par thèmes de recherche dans huit écoles doctorales. Nous coordonnons la mise en place de formations complémentaires visant à mieux leur faire connaître le monde de l'entreprise. Parmi ces outils, une manifestation annuelle qui réunit un peu plus de 100 doctorants: les Doctoriales[©] de Bretagne. Nous les encourageons aussi à la mobilité pendant leur thèse à travers un programme de « bourses », ce qui contribue aussi à renforcer le partenariat international des laboratoires. Plusieurs autres projets communs émergent: ainsi, nous constituons, en partenariat avec la Drire⁴, un répertoire des laboratoires de recherche qui permettra aux entreprises de mieux s'y retrouver.

PLACE PUBLIQUE > Les chercheurs sont-ils encouragés à faire fructifier leurs travaux?

BERTRAND FORTIN > Bien sûr! Dès 2001 Rennes 1 avait créé un Service d'activités industrielles et commerciales. Depuis 2005, Bretagne Valorisation a pris le relais pour les quatre universités bretonnes, Agrocampus Ouest, l'École de chimie de Rennes et l'Insa de Rennes. Aujourd'hui, Bretagne Valorisation emploie vingt-cinq personnes. Elle a suivi trois mille contrats en trois ans, contribué à créer huit entreprises (cinq autres sont en projet) et détient 89 familles de brevets. En juin dernier, sept projets ont été primés lors d'un concours national dont deux « projets étudiants », ce qui a placé la Bretagne au 5^e rang sur vingt-deux régions.

PLACE PUBLIQUE > L'Université européenne de Bretagne favorise aussi ce que vous appelez la « mobilité internationale ».

BERTRAND FORTIN > L'encouragement à la mobilité des

4. Direction régionale de l'industrie, de la recherche et de l'environnement.

étudiants, des chercheurs et des personnels rentre dans nos préoccupations. Ainsi nous avons maintenu à Rennes le service d'accueil des étudiants étrangers. En particulier, grâce à un accord avec la Préfecture d'Ille-et-Vilaine, ce service s'occupe des demandes de titres de séjour. Nous organisons aussi une journée d'accueil, des visites de sites culturels en Bretagne. Cela joue dans les deux sens : nous assurons certains services pour les étudiants français qui souhaitent passer une année dans une université étrangère en organisant des cours de langue.

PLACE PUBLIQUE > Et les chercheurs ?

BERTRAND FORTIN > Nous facilitons les démarches administratives des chercheurs étrangers. Nous pouvons leur trouver un logement. Comme ils se déplacent quelques fois en famille, il nous arrive de prendre en charge des problèmes liés à la présence des enfants. Bientôt nous disposerons à Rennes sur l'emplacement du restaurant universitaire du Champ-de-Mars d'une cité universitaire internationale pour les doctorants et les chercheurs étrangers. Le nouveau bâtiment sera aussi le siège de l'UEB.

PLACE PUBLIQUE > Malgré tout cela, le Plan Campus a ignoré la Bretagne. Pour quelles raisons ?

BERTRAND FORTIN > En février 2008, quand le Plan Campus a été présenté par le ministère, il s'agissait essentiellement d'aider financièrement de grandes universités qui avaient des problèmes immobiliers, ce qui ne correspondait pas à la situation des universités bretonnes. Quarante-six universités sur quatre-vingt-six ont répondu au premier appel à projets. Un mois plus tard, six étaient retenues, comme par hasard six des universités que le ministère entendait mettre en vitrine, Grenoble, Aix-Marseille, Bordeaux, Lyon, Montpellier et Strasbourg. En trois mois, le Plan Campus avait changé de nature et les universités non retenues pouvaient apparaître comme des universités de seconde zone. Heureusement, notre projet a été remarqué. Avec Clermont-Ferrand, Nice, et Créteil – Marne-la-Vallée, l'université de Nantes et l'UEB ont été déclarées « campus prometteurs », tandis que Lille et Nancy étaient rattrapés en première catégorie.

PLACE PUBLIQUE > Vous êtes perdants ? Amers ?

BERTRAND FORTIN > Pas vraiment perdants puisque notre projet initial a été retenu. Un peu amers ? Oui, mais cela

doit nous inciter à être toujours plus inventifs pour être présents en « première ligue » des Pôles d'enseignement supérieur et de recherche français.

PLACE PUBLIQUE > Vos projets pour les années à venir ?

BERTRAND FORTIN > Nous soumettrons un certain nombre de propositions au comité d'orientation stratégique qui se réunira début 2010. A partir de là, nous rechercherons des partenariats institutionnels et dans le monde économique. Valoriser nos diplômes et la qualité de nos recherches à l'international, renforcer les liens avec le tissu économique, notamment en synergie avec les pôles de compétitivité, améliorer la cohésion de nos établissements sont quelques-unes des pistes à décliner par des actions concrètes.

PLACE PUBLIQUE > Et avec l'université de Nantes ?

BERTRAND FORTIN > Les collaborations entre les équipes rennaises et nantaises n'ont été en aucun cas freinées. De même que les établissements composant l'UEB gagnent à développer leurs collaborations internationales, ils doivent tirer bénéfice et apporter de la valeur ajoutée à leurs plus proches voisins. On le voit déjà à travers Bio-GenOuest et le Cancéropôle Grand Ouest. La création plus récente du Pres Unam (Universités de Nantes, Angers, Le Mans) va nous permettre de renforcer le champ des coopérations Bretagne – Pays de la Loire et, par voie de conséquence, entre Rennes et Nantes.





GUY CATHELIN est praticien hospitalier, ancien directeur de l'UFR d'odontologie, président de Rennes 1 depuis 2008.



DAVID ALLIS est vice-président de Rennes 1, ancien directeur de l'Institut de gestion de Rennes (IGR).

ANDRÉ LESPAGNOL est vice-président du conseil régional de Bretagne, chargé de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation. Il fut professeur d'histoire puis président de Rennes 2 et recteur d'académie à Reims et à Créteil.



ISABELLE PELLERIN est vice-présidente de Rennes Métropole, déléguée à l'enseignement supérieur et à la recherche. Elle est professeur de biologie cellulaire à Rennes 1.



MARC GONTARD est président de Rennes 2 depuis 2005. Il est spécialiste des littératures francophones.

Une fusion Rennes 1 – Rennes 2 : préparons-la dès maintenant !

RÉSUMÉ > *Que manque-t-il aux universités de Rennes pour accéder au niveau international? Quels sont les critères auxquels doit répondre une grande université? Autour de ces questions Place Publique a réuni une table ronde à laquelle participaient trois universitaires et... deux responsables politiques (également universitaires). Une table ronde qui s'est achevée par une discussion sur la fusion des deux universités de Rennes.*

Opinions quasi-générale: dans dix ans, il faut que ce soit une réalité.



TEXTE > **GUY CATHELIN, DAVID ALLIS, MARC GONTARD, ISABELLE PELLERIN, ANDRÉ LESPAGNOL**

PLACE PUBLIQUE > Qu'est-ce qu'une grande université? Y en a-t-il de petites?

MARC GONTARD > Ce qui fait une grande université, ce n'est pas forcément sa taille ni le nombre de ses étudiants, même s'il est bon, au niveau international, d'avoir une taille critique. Certaines petites universités américaines sont d'excellentes universités. Ce qui est important, c'est la recherche, l'innovation, la renommée internationale. Et bien sûr les activités de formation. Il faut de l'excellence dans la recherche, dans la formation et, malgré tout, une taille critique.

PLACE PUBLIQUE > Quand commence-t-on à avoir une taille critique? À partir de combien d'étudiants, de combien d'enseignants?

MARC GONTARD > L'université de la Sapienza à Rome réunit plus de 140 000 étudiants, l'université de Barcelone à





peu près le même nombre. Ce sont des universités de très grande taille. En France, Strasbourg qui fusionne ses trois universités comprendra 40 000 étudiants, ce que nous aurions aussi à Rennes si nous n'avions qu'une seule université.

TOUS > Ça y est, le débat est lancé !

PLACE PUBLIQUE > Nous y reviendrons tout à l'heure...

GUY CATHELIN > D'abord une remarque. Vous avez dit: que manque-t-il à Rennes pour se hisser au niveau des grandes universités? Vous avez donc estimé que la barre n'était pas franchie, au regard d'un certain nombre d'indicateurs... Je rejoins Marc Gontard. Ce n'est pas proportionnel au nombre d'étudiants ou d'enseignants. Le MIT¹ est tout petit! La visibilité internationale, c'est le pouvoir d'attraction. C'est probablement plus facile à définir dans les sciences dures que dans les sciences humaines et sociales. Dans les sciences dures, des classements permettent d'établir un certain degré d'attractivité. On s'en méfie parce que l'on pense aussitôt au classement de Shanghai, qu'il faut relativiser car il est basé sur des critères où les sciences humaines, en particulier, sont très peu représentées. Il en existe d'autres... L'important, c'est notre capacité à produire de la recherche, à publier. Encore qu'il faille s'en méfier: on a tendance à publier uniquement pour être classés. Ce qui compte c'est notre capacité à produire de la science, à produire de l'innovation, à organiser des formations qui ont un retentissement socio-économique en régions, comme au niveau national et international. La réponse n'est pas simple... Si on prend le cas de Rennes 1, des secteurs sont reconnus au niveau international, d'autres le sont moins mais ils ont pourtant une importance dans le développement de l'université.

PLACE PUBLIQUE > Quels sont les secteurs de Rennes 1 reconnus internationalement?

GUY CATHELIN > Les mathématiques, la physique, la chimie...

ISABELLE PELLERIN > On peut rajouter le droit.

GUY CATHELIN > Oui, le droit européen. On peut faire aussi de la bonne recherche dans les biotechnologies. C'est une question de masse critique, d'organisation

PLACE PUBLIQUE > Vous n'avez pas parlé de l'électronique, de l'informatique...

GUY CATHELIN > Oui, les TIC, bien entendu.

PLACE PUBLIQUE > Vous partagez cet avis, David Allis?

DAVID ALLIS > Oui je suis d'accord... avec mon président (!). Je reviens à la question de la taille. Les statistiques nous montrent que des universités réputées ont moins de 10 000 étudiants. Dans l'imaginaire, il y a, à l'université, un problème de non-sélection en première année de licence, d'insertion en aval, de partenariats à renforcer. En fait ce sont tous ces points qui ont été travaillés ces dernières années. L'entrée en licence, l'insertion, les filières professionnelles se sont renforcées. On peut donner l'exemple des masters européens, comme en chimie. Ce qui fait la force des écoles, c'est aussi l'esprit d'appartenance. C'est un mouvement qui commence à apparaître à l'université. Voilà ce qui compte plus que la taille.

GUY CATHELIN > Peut-on comparer les universités françaises avec celles d'autres pays? En France, les universités doivent accueillir l'ensemble des bacheliers. Nous avons une mission de recherche, de formation à tous les niveaux puisque nous sommes des acteurs socio-économiques de nos régions. On voit bien qu'on ne peut pas forcément comparer ces missions à celles des universités allemandes, par exemple, qui sont plus sélectives et qui ont des objectifs plus restreints.

ISABELLE PELLERIN > Les a priori viennent souvent d'un manque d'information. Il y a de très bonnes universités aux États-Unis. Il y en a aussi de très mauvaises. La position moyenne des universités françaises est plutôt bonne dans le classement de Shanghai. Partout sur notre territoire, on trouve de bonnes universités, bien réparties, qui

1. Le Massachusetts Institute of Technology, implanté à Cambridge, près de Boston (États-Unis) est considéré comme la meilleure université du monde occidental. Elle accueille environ 10 000 étudiants et un millier d'enseignants.

dispensent des formations de qualité. L'image des universités est plus mauvaise que la réalité. Il faut transformer cette image. Il y a certes des mouvements de grève. Mais quand on pense université, on ne pense pas assez à ces formations de qualité et à une recherche de haut niveau

PLACE PUBLIQUE > Est-ce que ça n'est pas trop demander à l'université que d'atteindre tous ces objectifs ?

ANDRÉ LESPAGNOL > C'est la loi qui définit les missions de l'université. La question est politique ! Les universités doivent remplir les missions que leur confie le législateur. C'est parfois la quadrature du cercle. Je reviens à la question de tout à l'heure. Qu'est-ce qu'une grande université ? Il y a le critère de l'excellence comme l'indiquent les classements. Il y a aussi la palette des formations. À Rennes, les deux universités couvrent ensemble un spectre très large, unique dans le Grand Ouest, depuis les licences jusqu'aux doctorats. Avec une exception, particulière au système français : les grandes écoles forment les ingénieurs. Encore que Rennes 1 développe de telles formations.

PLACE PUBLIQUE > Rennes 2 aussi a voulu sortir du périmètre étroit des sciences humaines. En allant regarder du côté des activités physiques et sportives, des langues appliquées, vous avez enrichi votre gamme...

MARC GONTARD > Oui. Rennes 2 est née en rassemblant les disciplines dont Rennes 1 ne voulait pas. À Rennes 2, on trouve des champs proprement littéraires et artistiques et des champs relativement proches des sciences dures : les activités physiques et sportives, la psycho, la géographie physique où nous collaborons avec Rennes 1. C'est cette interaction au sein d'un même campus entre des disciplines plutôt culturelles et artistiques et d'autres plus proches des sciences dures qui fait l'originalité de Rennes 2.

GUY CATHELINÉAU > On a de plus en plus de croisements entre nos disciplines. Dans le domaine des TIC, on va travailler sur le versant sciences dures mais aussi sur les usages. Si on parle de l'internet du futur, c'est non seulement la technique mais aussi l'utilisation qu'on en fera, le comportement des consommateurs. Le laboratoire Loustic en est un exemple concret de l'étude des usages et c'est un laboratoire commun à Rennes 1 et Rennes 2.

MARC GONTARD > On travaille aussi ensemble sur l'environnement, dans le laboratoire Caren, et en biomécanique du sport avec des informaticiens et des médecins du CHU.

PLACE PUBLIQUE > Cette pluridisciplinarité qui décloisonne les disciplines est un critère de la bonne université ?

ANDRÉ LESPAGNOL > C'est pour cela qu'il faut évaluer le site rennais plus que chacun des établissements. Le fait qu'il y ait déjà, tant en formation qu'en recherche, des collaborations entre les universités est un élément important. C'est cela qu'il faut faire mieux connaître.

GUY CATHELINÉAU > On a aussi des partenariats forts avec les écoles. En chimie, une grosse unité de recherche est commune au CNRS, à Rennes 1, à l'École nationale de chimie et à l'Insa². D'autres projets se mènent avec l'antenne de l'École normale supérieure de Cachan.

DAVID ALLIS > En chimie, justement, un master européen labellisé par la commission européenne est commun à Rennes 1, aux deux universités de Munich, l'université technique et l'université Maximilien, et à l'université de Turin. Rennes 1 est reconnue au sein de ce pool. Cela fait partie de notre attractivité. Nous attirons ainsi des étudiants dont certains ne parlent pas français. Ils vont apprendre la langue française, ici à Rennes, s'acculturer, mieux connaître la culture bretonne. Et continuer pour certains à y travailler. Là, nous sommes vraiment un pôle d'attraction.

PLACE PUBLIQUE > Cette multiplicité de nationalités, d'expériences, de cultures sur un même site est peut-être aussi l'un des critères qui fait la bonne université ?

ANDRÉ LESPAGNOL > C'était vrai dès l'origine des universités, dès le Moyen-Âge. Les universités étaient, par définition, transnationales. Ce mouvement a repris aujourd'hui. Pour les étudiants mais aussi pour les enseignants-chercheurs. Nos capacités à les attirer sont un facteur important. Les collectivités y sont très sensibles. C'est bien pour cela que l'on développe le projet d'une cité universitaire internationale des chercheurs.

2. Institut national des sciences appliquées.





Marc Gontard feuilletant Place publique et Isabelle Pellerin



PLACE PUBLIQUE > Où en est ce projet ?

ISABELLE PELLERIN > Il avance il avance ! La cité internationale sera construite en bordure du boulevard de la Liberté et de l'esplanade Charles de Gaulle. Elle offrira notamment 80 logements pour jeunes chercheurs étrangers. Cela contribuera à l'attractivité du territoire, des laboratoires et facilitera l'accueil des chercheurs pour des durées de trois à six mois. Je voudrais aussi rebondir sur la question : n'est-ce pas difficile pour l'université de mener à bien toutes ces missions ? Il faut bien comprendre qu'on ne peut pas dissocier recherche et formation. Si l'on veut que les étudiants étrangers viennent faire un master européen à Rennes, il faut aussi qu'il y ait des possibilités de stages dans des laboratoires de recherche de pointe. Recherche et formation vont ensemble. Il faut que l'université relève tous ces défis. Même si ce sont des challenges difficiles.

MARC GONTARD > L'université a une mission de service public. Elle doit porter tous les bacheliers qui en font la demande au meilleur niveau et délivrer des diplômes qui permettent une insertion professionnelle. Sachant que du côté de la recherche, nous subissons la concurrence des grands organismes spécialisés et côté formation et insertion professionnelle la concurrence des grandes écoles. Il faut que l'université, dans ces missions de service public, puisse au moins faire jeu égal.

GUY CATHELIN > Nous avons la chance d'avoir à Rennes des organismes de recherche qui investissent beaucoup, le CNRS, l'Inserm³, l'Inria⁴, l'Inra⁵... C'est bien pour cela que notre recherche est de si bon niveau. Mais c'est aussi parce que l'on est associé avec les écoles qu'on a la capacité de développer une recherche de qualité. Ce n'est plus une compétition avec les écoles, c'est une association.

PLACE PUBLIQUE > De quand datez-vous les premiers signes d'une évolution des écoles ?

ANDRÉ LESPAGNOL > Du début des années 2000. C'est assez récent. La réforme LMD⁶ y a beaucoup aidé. C'est aussi la volonté du ministère. L'Université européenne de Bretagne (UEB) a été un premier élément de rapprochement. Je suis frappé de voir que par rapport l'époque où j'étais président de Rennes 2, cela a beaucoup changé. Le dialogue universités – écoles en Bretagne est excellent. C'est un atout pour Rennes et la Bretagne que ce dialogue trouve au sein de l'UEB l'occasion de s'exercer.

ISABELLE PELLERIN > La recherche aussi a beaucoup aidé. Les écoles avaient tendance à se limiter à la formation d'ingénieurs. De plus en plus elles ont souhaité faire de la recherche. Les universités qui n'avaient pas forcément une préoccupation d'insertion professionnelle se sont à leur tour rapprochées des écoles.

ANDRÉ LESPAGNOL > La création des unités mixtes de recherche a joué un rôle important dans le rapprochement de l'université avec les grands organismes de recherche et l'insertion des écoles dans ces réseaux.

PLACE PUBLIQUE > Une unité mixte de recherche, c'est une unité de recherche où les chercheurs viennent d'horizons différents...

GUY CATHELIN > C'est une unité labélisée à la fois par les

3. Institut national de la santé et de la recherche en sciences médicales.

4. Institut de la recherche en informatique et automatismes.

5. Institut national de la recherche agronomique

6. Réforme qui répartit les études supérieures en trois niveaux, licence (3 ans), masters (2 ans) et doctorat (3 ans)

7. Pôle de recherche et d'enseignement supérieur

David Allis, André Lespagnol et Guy Cathelineau

organismes de recherche, l'État, les universités, et les grandes écoles le cas échéant. Chacun y apporte des effectifs et nous partageons des moyens communs.

PLACE PUBLIQUE > Ces rapprochements assez actifs, vont-ils aller encore plus loin et vers quoi ?

MARC GONTARD > Le Pres⁷ UEB est un fédérateur important. Il réunit quatre universités et une vingtaine de grandes écoles. C'est un lieu où au-delà des projets communs, nous échangeons nos cultures et nous nous rapprochons.

GUY CATHELINÉAU > Nous avons des objectifs communs : la visibilité internationale, la promotion internationale. Chaque membre du Pres doit porter le message au titre de sa propre communauté et au titre du Pres. Si un membre de Rennes 1 se déplace à l'étranger, il doit parler aussi de ce qui se passe au Pres dans d'autres domaines d'excellence que ce soit les sciences humaines ou les sciences de la mer. Nous mutualisons aussi nos moyens dans le domaine de la valorisation. Nous coordonnons un réseau d'écoles doctorales à Rennes 1, Rennes 2 et Brest. Nous sommes capables de conduire des projets communs comme celui du campus numérique qu'un établissement n'aurait jamais pu mener seul. Il n'empêche que nous devons aussi développer nos propres stratégies. Ce n'est pas parce qu'on est dans un Pres qu'on ne regarde pas ailleurs. Être en réseau, ce n'est pas un repliement sur le réseau ; c'est une capacité à démultiplier les actions.

PLACE PUBLIQUE > Dans le n° 1 de *Place Publique*, le maire de Nantes, Jean-Marc Ayrault déclare : « Il s'est passé quelque chose de grave depuis les élections municipales. Aucune université de l'Ouest n'a été retenue dans le Plan campus. Depuis, on nous a qualifié de campus prometteur, mais ce lot de consolation est dérisoire. Ce traumatisme du Plan campus ne peut qu'accélérer notre volonté de rapprochement avec Rennes et notre intention de placer l'enseignement supérieur au cœur de cette démarche ». Qu'en pensez-vous ?

MARC GONTARD > Je crois qu'on a confondu l'opération Plan campus et un classement des universités. À l'origine, il s'agissait de rénover des campus en mauvais état... Et



on en a fait peu à peu un instrument de mesure de l'excellence. Nos campus bretons sont en assez bon état. On était donc plutôt mal partis. C'est pour cela qu'on a eu l'idée du campus numérique. Ça ne rentrait pas dans le cahier des charges mais le ministère a été fortement intéressé et nous avons obtenu le label campus prometteur. Ce n'était pas un lot de consolation. Jean-Marc Ayrault fait une erreur en faisant du Plan campus un label d'excellence. Ce n'était pas cela à l'origine.

ANDRÉ LESPAIGNOL > À l'université de Paris 6, on avait déjà rénové la tour de Jussieu pour 1,5 milliard d'euros. Paris 6 n'a pas été retenue dans le Plan Campus. C'est pourtant une université d'excellence, la première université française. Les critères du Plan Campus n'étaient pas des critères d'excellence scientifique ni pédagogique. Il y a eu une certaine ambiguïté.

PLACE PUBLIQUE > C'est vrai. Mais l'un de ces critères était : « Fédérer les grands campus de demain et accroître leur visibilité internationale ».

GUY CATHELINÉAU > La rénovation des bâtiments va-t-elle donner de la visibilité internationale ? Quels crédits ensuite pour l'équipement scientifique, quelles stratégies ? La question est là.





ANDRÉ LESPAGNOL > L'histoire ne s'arrête pas au Plan Campus. Il y a actuellement une réflexion nationale sur les grands projets scientifiques susceptibles d'être financés par le grand emprunt. On n'est plus dans la logique de l'opération immobilière du Plan Campus. Cette opération a été un temps de la politique gouvernementale. Ça peut avoir un effet d'image. Il faut y être sensible. Mais c'est maintenant aux universités bretonnes et d'abord rennaises de démontrer qu'elles sont excellentes. Que le campus numérique puisse être l'un de ces terrains, pas le seul, mais un de ces terrains de mise en valeur de leur capacité à innover en matière de formation et de recherche.

PLACE PUBLIQUE > Jean-Marc Ayrault a regretté qu'il n'y ait pas eu d'association entre Rennes et Nantes. Cette association est-elle en train de se construire ?

GUY CATHELINÉAU > Des projets existent. Des domaines de compétence sont communs et il existe des champs de complémentarité. Il n'y a aucune raison que l'on n'avance pas là-dessus. Le Pres n'empêche pas de telles associations ! Si des labos s'associent, ils profiteront aussi de chaque Pres, le Pres UEB comme le Pres Nantes-Angers-Le Mans.

ANDRÉ LESPAGNOL > Nous avons des coopérations scientifiques interrégionales. L'une des plus remarquables est BioGenOuest qui associe, depuis 2001, des laboratoires des deux régions, de Brest à Angers. Il y a là un mode de fonctionnement qui marche bien. Il y a plusieurs domaines où l'on peut collaborer. On collabore déjà !

PLACE PUBLIQUE > Qu'attendez-vous de vos collègues brestois en matière de recherche ?

MARC GONTARD > Des actions communes sont menées depuis longtemps en géographie, dans le domaine de la culture bretonne et celtique. Ces équipes sont réunies dans des écoles doctorales avec UBS et UBO. Les choses avancent. Elles ne sont pas nouvelles.

PLACE PUBLIQUE > La création de l'UBO puis de l'UBS avait répondu à des nécessités d'aménagement du territoire. Aujourd'hui où en sont ces nécessités ? Que devient la recherche là-dedans ?

ANDRÉ LESPAGNOL > Il est clair que pour le conseil régional l'idée d'un développement équilibré de la Bretagne n'est pas négociable. Toutes majorités confondues, le choix a été fait depuis quarante ans de développer le pôle universitaire brestois. Avec un succès incontestable. Ce pôle a enrichi la recherche bretonne parce qu'il a des points forts comme les Sciences de la mer, l'un des pôles d'excellence de la recherche bretonne... C'est un plus. Ça ne nuit pas à Rennes. Dans un autre domaine, les sciences et techniques de la communication, des coopérations organiques existent entre Brest et Rennes. Télécoms Bretagne est une école à la fois brestoise et rennaise. Je pense aussi au laboratoire de biologie marine de Roscoff. Ceci étant, il ne faut pas enfermer la recherche rennaise dans les quatre départements.

PLACE PUBLIQUE > À quoi peut ressembler l'avenir ? Faut-il maintenir deux universités à Rennes, faut-il aller vers des instituts réunissant l'université et telle ou telle grande école ? Y a-t-il des projets ?

GUY CATHELINÉAU > Les choses ne sont pas si simples. Ce n'est pas en additionnant les milliers d'étudiants qu'on sera extraordinairement meilleurs. Je ne suis pas persuadé que si nous étions une seule université nous aurions des crédits en conséquence, je veux dire supérieurs à ceux de Rennes 1 et Rennes 2, sinon quel intérêt ? Il faudrait connaître la position de l'État là-dessus. Ça ne nous empêche pas de coopérer. Nous avons des services communs, nous partageons des laboratoires. Nous avançons vers des formations communes. Il faut donner du temps au temps. Et puis le passage à l'autonomie financière, le 1^{er} janvier, aura des conséquences pas faciles à digérer. Notre priorité immédiate, c'est d'améliorer l'efficacité de nos établissements.

MARC GONTARD > L'idée d'une université unique est une belle idée. Ce projet, on doit l'avoir toujours à l'horizon. Avec les réformes en cours, ce n'est peut-être pas la meilleure solution dans l'immédiat. Nous avons aussi des spécificités à défendre dans le cadre de l'autonomie. On doit se battre chacun de notre côté pour l'excellence de nos campus.

ISABELLE PELLERIN > Réunion, fusion, rapprochement. La terminologie varie en fonction de la motivation des gens qui parlent. La réflexion n'est pas récente. Personnellement, je pense que c'est vers là qu'il faut aller. Si l'on veut que ça se passe bien, il faut peut-être entamer la réflexion dès maintenant, établir un calendrier, mener des négociations avec le ministère et les collectivités. Les deux universités ont à y gagner! Je crois à la pluridisciplinarité. Aux USA, les universités se sont réorganisées en décloisonnant les disciplines. On forme les générations futures. L'écologie par exemple, c'est de la physique, de la chimie, de la biologie, du droit... On ne forme plus à une discipline mais à une problématique. C'est un défi à relever, une occasion à ne pas rater. Nous avons tout ce qu'il faut à Rennes pour développer une association sciences humaines et sociales – sciences dures. J'y crois beaucoup.

MARC GONTARD > Multiplier les formations pluridisciplinaires entre Rennes 1 et Rennes 2 sera sans doute l'un des moyens de nous développer. Des discussions ont lieu actuellement entre droit et histoire. Il faut travailler en ce sens, cela va de soi, et je conçois que Rennes Métropole soit intéressée. Mais il faudra aussi que Rennes Métropole ait un rôle plus incitatif. Aidez-nous, aidez-nous au rapprochement!

ISABELLE PELLERIN > Mais nous sommes prêts à vous accompagner!

ANDRÉ LESPAGNOL > La création de deux universités est un accident de l'histoire. C'est une donnée. Sauf que les accidents de l'histoire créent parfois des situations durables. C'est le 40^e anniversaire de la séparation des deux universités en 1969. Personne ne le célèbre... Je pense que l'objectif de rapprochement est à poser à moyen terme, dix ans peut-être... oui, avant dix ans. Les deux universités sont parfaitement complémentaires. Mais ça ne se décèle pas. Ce qui est important c'est de développer des partenariats pluridisciplinaires et de les afficher. La région ne voit aucune contradiction entre la fusion et le développement de coopérations régionales. La balle est dans le camp des universités.

PLACE PUBLIQUE > On n'a beaucoup parlé de droit, de ges-

tion, de management que David Allis connaît bien en tant qu'ancien directeur de l'IGR...

DAVID ALLIS > Deux points. Le premier par rapport aux relations écoles – universités. L'université a été le creuset de la formation des cadres en Bretagne en réunissant le droit, l'économie, la gestion dans le même institut où l'on retrouve des logiques d'école, la sélection, les liens avec les entreprises. J'ai fait une école avant d'aller vers l'université pour faire de la recherche. J'ai eu grand plaisir à enseigner dans un IAE créé par Gaston Berger¹ en 1955 pour favoriser ce rapprochement. C'est toujours d'actualité parce nous pouvons être des acteurs de la mobilité sociale. En la matière, les écoles n'ont pas tellement répondu aux besoins. Si elle avait suivi la massification de l'enseignement, Polytechnique devrait délivrer 33 000 diplômés par an et non pas 400! L'université, elle, a accompagné le développement. Par rapport aux stratégies d'universités, développons les logiques de transversalité, biologie et gestion, droit et environnement... Le Prix Jean-Monnet a été attribué en septembre dernier à Catherine Flaesch-Mougin, professeur de droit, et directrice du centre de recherches européennes de Rennes. Elle succédait au professeur Dai Bigran de l'université Fudan de Shanghai. Si ça n'est pas une reconnaissance... Mais nous ne communiquons pas assez! Il faut davantage valoriser ce que nous faisons.

1. Gaston Berger, philosophe, fut directeur de l'enseignement supérieur de 1953 à 1960.